



La revue des marchés publics



www.dgcmef.gov.bf

N° 4248 – Mardi 14 Octobre 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



La revue
des marchés publics

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle
des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 18

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 30
- *Marchés de travaux* P.37
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 38

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 43
- *Marchés de travaux* P. 47
- *Marchés de prestations intellectuelles* P.



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Demande de Propositions N° 2025-0019_/MEF/SG/DMP du 03 Avril 2025 pour les prestations d'opérateurs fonciers dans le cadre du déroulement de l'approche systématique en vue de l'enregistrement massif des droits fonciers dans douze (12) communes du Burkina Faso.

Référence de la publication des résultats de la manifestation d'intérêt : Revue des marchés n°4077 du lundi 17 février 2025.

Financement : Banque Mondiale suivant accord de Don N°D872-BF du 14 Juillet 2021. **Date de dépouillement** : 02/06/2025;

Date de délibération : 16/09/2025; **Nombre de plis reçus** : Cinq (05) pour la mission 1; Deux (02) pour la mission 2 et cinq (05) pour la mission 3.

Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût; **Score technique minimum** : Soixante-quinze (75) points.

Mission n°01 : Prestations de services d'un opérateur foncier dans le cadre du déroulement de l'approche systématique en vue de l'enregistrement massif des droits fonciers dans sept (07) communes de la province du Kadiogo, région du Centre

CONSULTANTS	Expérience (05)	Méthodologie (30)	Personnel proposé (55)	Formation (05)	Participation locale (05)	Note techniques	Rang	Observations
CITRAT / CGE SAKO / G-TOPO / CAT GEO / CGE SN / IVOIRE DEO AGRO	05	26,5	55	03	05	94,5	1er	Retenu : pour l'ouverture des propositions financières
AGRER / FASO INGENIERIE SARL / CETEA SARL	04	27,5	52,5	04	05	93	2ème	Retenu : pour l'ouverture des propositions financières ❖ Personnel • Expériences insuffisantes en matière de gestion des logiciels de base de données, au cours des cinq (05) dernières années de Monsieur BAYALA Rigobert proposé au poste d'Expert SIF/ SIG/ Cartographie (Attestations de formation non fournies)
TERRA VITAL CONSORTIUM / SEREIN-GE / ATEF	05	23,877	54	03	05	90,877	3ème	Retenu : pour l'ouverture des propositions financières
CONTRA-Géo / ETAFAT / GEO-CONSULT INTRENATIONAL / AGIR-TOPO	05	23,938	55	02,5	04	90,438	4ème	Retenu : pour l'ouverture des propositions financières ❖ Programme de transfert de connaissance (formation) (pertinence de l'approche et méthodologie) : • Le programme de transfert de connaissance a été jugé passable
PERFECTAS / CAET / TSI / CIET_B	04,5	11,007	51	02,5	05	74,007	5ème	Non retenu Points faibles : ❖ Conformité du plan de travail et de la méthode proposée :

								<ul style="list-style-type: none"> • Absence de l'approche pour la mobilisation du personnel • Approche méthodologique pour la collecte des données non précisée • Approche méthodologique non conforme au TDR • Absence de cohérence d'ensemble du plan de travail (méthodologie et intervention des experts) • Absence de planning détaillé des activités <p>❖ Personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur NANA Esaïe proposé au poste de Sociologue n'a pas d'Expériences dans les questions GENRE, surtout en lien avec le foncier • Expériences insuffisantes en matière de gestion des logiciels de base de données, au cours des cinq (05) dernières années de Monsieur SANA Youssouf proposé au poste d'Expert SIF/ SIG/ Cartographie (Attestations de formation non fournies) • Expériences insuffisantes de projet impliquant une intégration du Genre et de l'inclusion sociale de Madame OUEDRAOGO Salmata proposée pour le poste de l'Expert Genre et inclusion sociale <p>❖ Programme de transfert de connaissance (formation) (pertinence de l'approche et méthodologie):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le programme de transfert de connaissance a été jugé passable
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Mission n°02 : Prestations de services d'un opérateur foncier dans le cadre du déroulement de l'approche systématique en vue de l'enregistrement massif des droits fonciers dans deux (02) communes des provinces du Boulkiemdé et du Sanguié, région du Centre- Ouest.

CONSULTANTS	Expérience (05)	Méthodologie (30)	Personnel proposé (55)	Formation (05)	Participation locale (05)	Note techniques	Rang	Observations
CONTRA-Géo / ETAFAT / GEO-CONSULT INTRENATIONAL / AGIIR-TOPO	05	23,938	51,5	02,5	04	86,938	1er	<p>Retenu : pour l'ouverture des propositions financières</p> <p>Points faibles :</p> <p>❖ Personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur KABORE Adama Marcel proposé au poste de Sociologue n'a pas d'expérience dans les questions GENRE, surtout en lien avec le foncier • Monsieur Abdou Rachide OUEDRAOGO proposé au poste d'Expert Genre et inclusion sociale n'a pas d'expériences de projet impliquant une intégration du Genre et de l'inclusion sociale <p>❖ Programme de transfert de connaissance (formation) (pertinence de l'approche et méthodologie):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le programme de transfert de connaissance a été jugé passable
ODEC / ATEF / JADE / SCT / GSD	05	21,69	47,75	02,5	05	81,94	2ème	<p>Retenu : pour l'ouverture des propositions financières</p> <p>❖ Personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur OUARO Sanné proposé au poste de chef de mission adjoint est titulaire d'un Master 1 en gestion des projets IPDAOS (BAC+4 en lieu et place de BAC+5 demandé) et n'a pas d'expérience dans la conduite d'une mission relative aux procédures d'enregistrement et de sécurisations des droits fonciers, au profit des populations rurales • Monsieur SANON Ahmed Aboubacar proposé au poste de Sociologue n'a pas

								<p>d'expérience dans les questions GENRE, surtout en lien avec le foncier</p> <p>❖ Programme de transfert de connaissance (formation) (pertinence de l'approche et méthodologie):</p> <ul style="list-style-type: none"> Le programme de transfert a été jugé passable
Mission n°03 : Prestations de services d'un opérateur foncier dans le cadre du déroulement de l'approche systématique en vue de l'enregistrement massif des droits fonciers dans trois (03) communes de la province du Houet, région des Hauts-Bassins								
CONSULTANTS	Expérience (05)	Méthodologie (30)	Personnel proposé (55)	Formation (05)	Participation locale (05)	Note techniques	Rang	
CITRAT / CGE SAKO / G-TOPO / CAT GEO / CGE SN / IVOIRE DEO AGRO	05	26,5	54	03	05	93,5	1er	Retenu : pour l'ouverture des propositions financières
AGRER / FASO INGENIERIE SARL / CETEA SARL	04	27,5	52,5	04	05	93	2ème	<p>Retenu : pour l'ouverture des propositions financières</p> <p>Points faibles</p> <p>❖ Personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> Expériences insuffisantes en matière de gestion des logiciels de base de données, au cours des cinq (05) dernières années de Monsieur BAYALA Rigobert proposé au poste d'Expert SIF/ SIG/ Cartographie (Attestations de formation non fournies)
CONTRA-Géo / ETAFAT / GEO-CONSULT INTRENATIONAL / AGIIR-TOPO	05	23,938	49,5	02,5	03	83,938	3ème	<p>Retenu : pour l'ouverture des propositions financières</p> <p>Points faibles :</p> <p>❖ Personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> Monsieur SARR Moussa proposé au poste de chef de mission adjoint capitalise une seule expérience dans la conduite d'une mission relative aux procédures d'enregistrement et de sécurisations des droits fonciers, au profit des populations rurales Monsieur SANDAOGO Dominique proposé au poste d'Expert Genre et inclusion sociale n'a pas d'expérience pertinentes en adéquation avec la mission <ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence d'Expérience dans la résolution des questions de genre et de vulnérabilité dans les projets de développement rural ✓ Absence d'Expérience de projet communautaire d'Appui aux Organisations de la Société Civile ou aux organisations Communautaires de Base ✓ Absence d'Expériences de projet impliquant une intégration du Genre et de l'inclusion sociale <p>❖ Programme de transfert de connaissance (formation) (pertinence de l'approche et méthodologie):</p> <ul style="list-style-type: none"> Le programme de transfert de connaissances a été jugé passable <p>❖ Participation d'experts nationaux en tant que Personnel Clé proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> La proportion du personnel local a déployé dans le cadre de la conduite de la mission est estimé à 43%.
SONED-AFRIQUE / ERCE / CERAUD / BTA	02	18,656	49,25	02,5	04	76,406	4ème	<p>Retenu : pour l'ouverture des propositions financières</p> <p>Points faibles :</p>

								<ul style="list-style-type: none"> ❖ Expérience pertinente du consultant pour la mission <ul style="list-style-type: none"> • Expériences pertinentes du groupement insuffisantes Conformité du plan de travail et de la méthode proposée : <ul style="list-style-type: none"> • Approche méthodologique passable dans son ensemble ❖ Personnel <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Omar Cheikh LY proposé au poste de chef de mission adjoint n'a pas participé en tant que chef de mission ou chef de mission adjoint à une mission relative à l'analyse et l'application du cadre légal et réglementaire du droit foncier domaniale du Burkina Faso ou d'un pays africain avec une législation similaire • Monsieur ZIO ISSA proposé au poste de Géomètre expert n'a pas fourni son diplôme ❖ Programme de transfert de connaissance (formation) (pertinence de l'approche et méthodologie): <ul style="list-style-type: none"> • Le programme de transfert de connaissance a été jugé passable
POLYCONSULT INTERNATIONAL / BERGEO / AGRITECH / AIC	02	11,007	51	02,5	05	71,507	5ème	<p><u>Non retenu</u> <u>Points faibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Expérience pertinente du consultant pour la mission <ul style="list-style-type: none"> • Expériences pertinentes du groupement insuffisantes ❖ Conformité du plan de travail et de la méthode proposée : <ul style="list-style-type: none"> • Absence de l'approche pour la mobilisation du personnel • approche méthodologique pour la collecte des données non précisée • approche méthodologique non conforme au TDR • Absence de cohérence d'ensemble du plan de travail (méthodologie et intervention des experts) • Absence de planning détaillé des activités ❖ Personnel <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur IDO Denis proposé au poste de Sociologue n'a pas d'Expériences dans les questions GENRE, surtout en lien avec le foncier • Monsieur Voubié Sylvestre NAGALO proposé au poste de Géomètre expert capitalise deux (02) expériences au lieu de trois (3) dans la réalisation des opérations relatives à la délimitation, la cartographie ou la topographie au cours des cinq (05) dernières années • Expériences insuffisantes en matière de gestion des logiciels de base de données, au cours des cinq (05) dernières années de Monsieur IOGO Valentin proposé au poste d'Expert SIF/ SIG/ Cartographie (Attestations de formation non fournies) ❖ Programme de transfert de connaissance (formation) (pertinence de l'approche et méthodologie): <ul style="list-style-type: none"> • Le programme de transfert de connaissance a été jugé passable

AGENCE D'INFORMATION DU BURKINA

Appel d'offres ouvert accéléré N°2025-001/MCCAT/SG/AIB/DG/PRCP DU 18/08/2025 pour l'acquisition de kits de reportage au profit de l'agence information du Burkina (AIB). Date du dépouillement : jeudi 11 septembre 2025. Nombre de plis reçus : cinq (05)

Financement : Budget de l'Agence d'Information du Burkina, exercice 2025. Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4215 du 28/08/2025.

Convocation CAM : N°2025 – 007/MCCAT/SG/AIB/DG/SG/PRCP du 08/09/ 2025 portant ouverture des plis ;

Convocation SCT : N°2025 – 008/MCCAT/SG/AIB/DG/SG/PRCP du 08/09/ 2025 portant analyse des offres ;

Convocation CAM : N°2025 – 012/MCCAT/SG/AIB/DG/SG/PRCP du 12/09/ 2025 portant délibération.

EVALUATION FINANCIERE DES OFFRES TECHNIQUEMENT CONFORMES.

E (Enveloppe prévisionnelle) : 127 000 000 F CFA.

P (Moyenne des offres financières techniquement conformes) = $(112\ 330\ 100 + 123\ 298\ 200) / 2 = 117\ 814\ 150$ FCFA.

M (Moyenne pondérée des offres) = $(0,6 \times 127\ 000\ 000) + (0,4 \times 117\ 814\ 150) = 123\ 325\ 660$ FCFA.

Seuil des offres anormalement basses : $0,85 \times 123\ 325\ 660 = 104\ 826\ 811$ FCFA

Seuil des offres anormalement élevées : $1,15 \times 123\ 325\ 660 = 141\ 824\ 509$ FCFA

NB : Le seuil normal des offres est compris entre (104 826 811 FCFA et 141 824 509 FCFA).

N°	Soumissionnaire	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Ecart		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	Montant HTVA	(%)		
Lot unique : Acquisition de kits de reportage au profit de l'AIB									
01	PRODITEK	95 195 000		95 195 000	112 330 100			Conforme	Renonciation à l'exécution du marché au regard de ses engagements en cours et du type de matériel à acquérir (confère lettre sans numéro du 07/10/2025).
02	Ets. SODRE ET FILS		123 298 200	104 490 000	123 298 200			Conforme	1 ^{er}
03	INSER	107 555 000		107 555 000	126 914 900			<p>Non Conforme</p> <p>Item1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -nombre de pixel maximum non proposé -la marque, le modèle, la référence et le prospectus du flash non proposés <p>Item 2 : nombre total de pixel non proposé</p> <ul style="list-style-type: none"> -le modèle proposé n'intègre pas le système de nettoyage EOS -la marque, le modèle, la référence et le prospectus du monopode non proposés -la marque le modèle et la référence et le prospectus du flash non proposé <p>Item3 : les spécifications techniques proposées ne correspondent pas aux spécifications techniques de la marque et du modèle du smartphone proposé : longueur 7,67cm au lieu de 7,76 cm demandée</p> <p>La hauteur 15,99cm au lieu de 16,07 cm demandée</p> <p>Epaisseur 8,25mm au lieu de 7,87mm</p> <p>Ecran super retina au lieu de OLed demandées</p> <p>Item6 : decklink duo 2 n'est pas une marque mais un modèle de la marque blackmagic</p> <p>Item12 : les spécifications techniques du modèle proposé ne correspondent pas au modèle de spécifications techniques demandées</p> <p>Item 19 : la marque le modèle, la référence et le prospectus du connecteur non proposé</p>	Non classé
04	EZOH sarl	99 950 000	117 941 100	99 450 000	117 351 000	500 000	0,05%	Non Conforme Item1 :	Non classé

								<p>incohérence entre spécifications techniques proposées et celles sur le prospectus :</p> <p>-le nombre de pixel maximum de modèle demandé est de 21 510 000 au lieu de 20 900 000 propose</p> <p>Item2 :</p> <p>incohérence entre spécifications techniques proposées et celle sur le prospectus :</p> <p>Le nombre total de pixel demande est de 25, 500 000 au lieu de 25 000 000 de pixel proposé</p> <p>Item 5 :</p> <p>nombre total de pixel non propose</p> <p>Item1 :</p> <p>incohérence entre spécifications techniques proposées et celles sur prospectus:</p> <p>La longueur pliée du trépied demandée est de 89 cm au lieu de 84,98 (33,46 pouces) proposée</p>	Appareil photo professionnel : le prix total est de 4000 000 au lieu de 4500 000 soit une variation de 500 000
05	SL-CGB sarl	125 817 500	106 625 000	125 817 500				<p>Non Conforme</p> <p>Item2 :</p> <p>incohérence entre spécifications techniques proposées et celles sur le prospectus :</p> <p>-le modèle du monopode proposé à une hauteur maximale de 170cm au lieu de 172 cm demandée</p> <p>-le poids du monopode proposé dans le prospectus est de 601g au lieu de 2kg demandée</p> <p>Item 17 :</p> <p>incohérence entre spécifications techniques proposées et celles sur le prospectus :</p> <p>-le modèle du trépied proposé a une longueur plier de 93cm au lieu de 89 cm</p> <p>Item 18 :</p> <p>La marque , le modèle, la référence et le prospectus du câble réseau non proposes</p> <p>Item 19 :</p> <p>incohérence entre spécifications techniques proposées et celles sur le prospectus ;</p> <p>-Diamètre du conducteur interne est de 0,6mm au lieu de 1mm demande</p> <p>-facteur de blindage est de 92% au lieu de 100% demandée</p>	<p>Non classé</p> <p>Exclue à titre conservatoire de la commande publique pour non comparation en matière de défaillance.</p> <p>Décision n*2025-D0091/ARCOP/O RD du 14 juillet 2025</p>

ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE :

Au regard des résultats des travaux d'analyse de la Sous-Commission Technique (STC) de l'Agence Information du Burkina (AIB), la CAM propose d'attribuer le marché relatif au Dossier d'appel d'offres ouvert accéléré N°2025-001/MCCAT/SG/AIB/DG/PRCP du 18/08/2025 pour l'acquisition de kits de reportage au profit de l'Agence Information du Burkina (AIB) au soumissionnaire suivant :

Lot unique : **Ets SODRE ET FILS** pour un montant de **cent quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix mille (104 490 000) francs CFA HTVA** et de **cent vingt-trois millions deux quatre-vingt-dix-huit mille deux cents (123 298 200) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **45 jours**.

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

DEMANDE DE PRIX n°2025-044/MEBAPLN/SG/DMP du 22/09/2025 relative à l'acquisition de matériels spécifiques pour les apprenants handicapés au profit de la DGACEVS. **FINANCEMENT :** Budget CAST-FSDEB, Exercice 2025. **CONVOCATION CAM :** N°2025-000086/MENAPLN/SG/DMP/sse-mp du 30/09/2025. **PUBLICATION :** Quotidien des Marchés publics n° 4235 du 25/09/2025. **DATE D'OUVERTURE :** 06/10/2025
NOMBRE DE CONCURRENTS : Sept (07). **Nombre de lots :** un (01)

N°	Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés y compris rabais		Observations
		Montant en FCFA HTVA	Montant en FCFA TTC	Montant en FCFA HTVA	Montant en FCFA TTC	
						Borne inférieure : 32 367 698 Seuil de tolérance = 30 749 313
1	AMIDOU SERVICE/C.T.I.D	-	33 145 964	-	33 145 964	Conforme et qualifié 1^{er}

2	KANRE DISTRIBUTION	-	30 800 832	-	-	Non conforme *Absence de choix ferme à l'item 15 sur le sac à dos (en polyester ou nylon)
3	GRUPE ASA MATERIEL SARL (G.A.M)	-	30 455 800	-	30 455 770	Non conforme Rabais de 0.0001% du montant hors taxes ; soit - 25,81 CFA HTVA Offre anormalement basse
4	SODICA SARL	-	36 234 850	-	36 234 850	Conforme et Qualifié 2 ^{ème}
5	SOCIETE DE LIBRAISON ET DE COMMERCE GENERAL DU BURKINA SARL	31 267 500	36 895 650	31 267 500	36 895 650	Conforme et qualifié 3 ^{ème}
6	ELTINHO TELECOMMUNICATION BUSINESS	-	39 263 320	-	39 263 320	Conforme et qualifié 4 ^{ème}
7	HEMA SERVICES	29 652 000	-	-	-	Non conforme * Absence de précision à l'item 6 sur la capacité des seaux (10 litres).
ATTRIBUTAIRE :		AMIDOU SERVICE/C.T. I. D pour un montant de trente-huit millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille trois cent vingt-quatre (38 985 324) FCFA TTC après une augmentation de 50 unités à l'item 1, 40 unités à l'item 2, 40 unités à l'item 3, 100 unités à l'item 4, 100 unités à l'item 5, 95 unités à l'item 6, 90 unités à l'item 7, 400 unités à l'item 8, 100 unités à l'item 9 et 100 unités à l'item 10 ; correspondant à une augmentation du montant TTC de + 5 839 360 FCFA soit une variation de 14,98%. Le délai de livraison est de 30 jours.				

OFFICE NATIONAL DU CONTROLE DES AMENAGEMENTS ET DES CONSTRUCTIONS (ONC-AC)

DEMANDE DE PRIX N°2025-006/ONC-AC/DG/PRCP DU 24 septembre 2025 relative à l'acquisition et installation d'un système de vidéosurveillance au profit de L'ONC-AC. Financement : Budget ONC-AC, Exercice 2025

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : N°2025-391/MUH/SG/ONC-AC/PRCP du 01 octobre 2025.

Nombre de plis reçus : 04 Nombre de plis arrivés hors délais : 00 Date d'ouverture des plis : 08 octobre 2025

Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4237 du vendredi 29 septembre 2025. Date de délibération : 08 octobre 2025

Enveloppe = 30 000 000 FCFA TTC Moyenne arithmétique des offres = 24 629 880 FCFA TTC Moyenne pondérée (M) = 27 851 952 FCFA TTC

Borne inférieure = 23 674 159 FCFA TTC Borne supérieure = 32 029 745 FCFA TTC Tolérance 5% = 22 490 451 TTC

Soumissionnaire	Montant lu	Montant corrigé	Observations	Classement
BURKINA TECHNOLOGIES ORION SARL	19 133 200 HTVA	19 133 200 HTVA	CONFORME	1 ^{er} avec confirmation
IMATEL SOLUTION TECHNOLOGIES	22 574 175 HTVA 26 637 527 TTC	22 287 337 HTVA 26 299 058 TTC	CONFORME Erreur de quantité à l'item 4 : 1 au lieu de 16 entraînant une variation de -1.27% en HTVA (-286 830 HTVA). Erreur de quantité à l'item 4 : 1 au lieu de 16 entraînant une variation de -1.27% en TTC (-338 469 TTC).	4 ^{ème}
NERIS TECHNOLOGIES	21 100 000 HTVA	21 100 000 HTVA	CONFORME	3 ^{ème}
NOVACOM SOLUTION	24 745 420 TTC	24 745 289 TTC	CONFORME Discordance entre le montant en chiffre et en lettre des item 9 et 10 entraînant une variation de -0.00053% en TTC (-131 TTC)	2 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE : BURKINA TECHNOLOGIES ORION SARL pour un montant de : vingt un millions huit cent cinquante-deux mille quatre cent (21 852 400) FCFA HTVA correspondant à une augmentation de 14.21% du montant de la soumission initiale due à une augmentation des quantités des items 2 et 3 respectivement de 1 unité pour l'item 2 et 6 unités pour l'item 3.

Le montant initial de soumission est de dix-neuf millions cent trente-trois mille deux cent (19 133 200) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Rectificatif du quotidien n°4180 du jeudi 10 juillet 2025 portant sur les montants Minimum et Maximum TTC de l'attributaire (SOCIÉTÉ DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GÉNÉRAL DU BURKINA) au lot 01 et le nom de l'attributaire au lot 02 (SOUGR NOOMA MULTI SERVICE au lieu de SOUGRI NOMMA MULTI SERVICE).

Demande de prix N°2025-036F/MEEA/SG/DMP du 07/05/2025 pour l'acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit des structures du Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement (MEEA). Financement : Budget de l'État-exercice 2025

Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics n°4138 du mardi 13/05/2025

Date d'ouverture : 21 mai 2025. Nombre de plis reçus : treize (13). Nombre de lots : neuf (09)

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations	Rangs
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 01 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit de la DGPE et du PRCU.						
ETABLISSEMENT YAMSEN NOOGO	-	Mini: 5 666 006 Maxi: 8 777 666	-	Mini: 5 660 606 Maxi: 8 761 466	Conforme (Erreur due à la prise en compte du montant de la TVA sur les cahiers entraînant une diminution du montant total min de 0,1% et celui max de 0,18%).	3 ^{ème}
NL VISION	Mini : 4 742 800 Maxi : 7 388 900	-	Mini: 4 742 800 Maxi: 7 388 900	-	Conforme	2 ^{ème}
SOCIÉTÉ DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GÉNÉRAL DU BURKINA	-	Mini: 5 380 623 Maxi: 8 270 030	-	Mini: 5 355 423 Maxi: 8 219 630	Conforme (Erreur due à la prise en compte du montant de la TVA sur les cahiers entraînant une diminution du montant total min de 0,47% et celui max de 0,61%).	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	SOCIÉTÉ DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GÉNÉRAL DU BURKINA SARL pour un montant minimum de cinq millions trois cent cinquante-cinq mille quatre cent vingt-trois (5 355 423) francs CFA TTC et un montant maximum de huit millions deux cent dix-neuf mille six cent trente (8 219 630) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					

Lot 02 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit de l'ARSN.						
BURKINA FROID ET TECHNOLOGIE NOUVELLE	Mini : 2 052 000 Maxi : 3 299 500	-	Mini : 2 052 000 Maxi : 3 299 500	-	Conforme	3 ^{ème}
NL VISION	Mini: 2 125 250 Maxi: 3 385 400	-	Mini : 2 082 745 Maxi : 3 317 692	-	Conforme Après application d'un rabais de 2% sur le montant min et max HTVA	4 ^{ème}
MAISON DES MERVEILLES	Mini: 1 959 300 Maxi: 3 173 250	-	Mini: 1 953 300 Maxi: 3 173 250	-	Conforme Erreur de multiplication au niveau du montant total min, entraînant une diminution du montant total min de 0,31%.	2 ^{ème}
SOUGR NOOMA MULTI SERVICE	Mini: 1 774 300 Maxi: 3 380 350	-	Mini: 1 495 870 Maxi: 2 880 715	-	Conforme Après application d'un rabais de 10% sur le montant min et max HTVA	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	SOUGR NOOMA MULTI SERVICE pour un montant minimum d'un million quatre cent quatre-vingt-quinze mille huit cent soixante-dix (1 495 870) francs CFA HTVA et un montant maximum de deux millions huit cent quatre-vingt mille sept cent quinze (2 880 715) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 03 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit de la DGAEUE						
ETABLISSEMENT YAMSEN NOOGO	-	Mini: 6 171 400 Maxi: 9 814 650	-	Mini: 6 171 400 Maxi: 9 814 650	Conforme	5 ^{ème}
MARIAMA MULTI-BUSINESS	Mini: 4 356 500 Maxi: 6 964 050	-	Mini: 4 356 500 Maxi: 6 964 050	-	Conforme	2 ^{ème}
ELTINHO TELECOMMUNICATION BUSINESS	-	Mini: 6 233 645 Maxi: 9 553 870	-	Mini: 6 233 645 Maxi: 9 888 400	Conforme Erreurs dues au mauvais report des quantités maximales sur le devis à l'item 1 (15 au lieu de 2), item 3 (10 au lieu de 15), item 4 (30 au lieu de 15), item 5 (50 au lieu de 15), item 6 (12 au lieu de 15) et item 7 (10 au lieu de 5). Ces erreurs ont entraîné une augmentation du montant total max de 3,5%.	6 ^{ème}
SOCIÉTÉ DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GÉNÉRAL DU BURKINA	-	Mini: 5 225 630 Maxi: 8 211 030	-	Mini: 5 225 630 Maxi: 8 211 030	Conforme	3 ^{ème}
ETIFA	Mini: 4 951 250 Maxi: 7 863 000	-	Mini: 4 951 250 Maxi: 7 863 000	-	Conforme	4 ^{ème}
EZAEI EQUIPEMENT ET DISTRIBUTION SARL	-	Mini: 5 309 705 Maxi: 9 969 230	-	Mini: 4 247 764 Maxi: 7 975 384	Conforme Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% (7 718 913 F CFA TTC) et retenu après confirmation de prix et augmentation du taux de la garantie de bonne exécution de 30%. Après application d'un rabais de 20% sur le montant min et max HTVA	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	EZAEI EQUIPEMENT ET DISTRIBUTION SARL pour un montant minimum de quatre millions deux cent quarante-sept mille sept cent soixante-quatre (4 247 764) francs CFA TTC et un montant maximum de sept millions neuf cent soixante-quinze mille trois cent quatre-vingt-quatre (7 975 384) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 04 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du Programme Budgétaire 088						
ETABLISSEMENT YAMSEN NOOGO	-	Mini: 6 019 062 Maxi: 9 424 660	-	Mini: 6 002 862 Maxi: 9 401 260	Conforme (Erreur due à la prise en compte du montant de la TVA sur les cahiers entraînant une diminution du montant total min de 0,27% et celui max de 0,25%).	2 ^{ème}
SOCIÉTÉ DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GÉNÉRAL DU BURKINA	-	Mini: 5 981 066 Maxi: 8 994 196	-	Mini: 5 948 666 Maxi: 8 947 396	Conforme (erreur due à la prise en compte du montant de la TVA sur les cahiers entraînant une diminution du montant total min de 0,54% et celui max de 0,52%).	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	SOCIÉTÉ DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GÉNÉRAL DU BURKINA SARL pour un montant minimum de cinq millions neuf cent quarante-huit mille six cent soixante-six (5 948 666) francs CFA TTC et un montant maximum de huit millions neuf cent quarante-sept mille trois cent quatre-vingt-seize (8 947 396) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 05 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit de la DGEP						
YOSA PRO INFORMATIQUE SARL	Mini: 2 964 600 Maxi: 5 084 700	-	Mini: 2 816 370 Maxi: 4 830 465	-	Conforme Après application d'un rabais de 5% sur le montant min et max HTVA	1 ^{er}
SOCIÉTÉ DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GÉNÉRAL DU BURKINA	-	Mini: 3 393 739 Maxi: 5 783 593	-	Mini: 3 371 239 Maxi: 5 747 593	Conforme (Erreur due à la prise en compte du montant de la TVA sur les cahiers entraînant une diminution du montant total min de 0,66% et celui max de 0,62%)	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	YOSA PRO INFORMATIQUE SARL pour un montant minimum de deux millions huit cent seize mille trois cent soixante-dix (2 816 370) francs CFA HTVA et un montant maximum de quatre millions huit cent trente mille quatre cent soixante-cinq (4 830 465) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 06 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit de la DGEP						

ETABLISSEMENT YAMSEN NOOGO	-	Mini: 13 422 500 Maxi: 27 996 680	-	Mini:13 377 500 Maxi :27 906 680	Conforme (Erreur due à la prise en compte du montant de la TVA sur les cahiers entrainant une diminution du montant total min de 0,34% et celui max de 0,32%)	4 ^{ème}
MARIAMA MULTI-BUSINESS	Mini: 9 998 500 Maxi:19 490 000	-	-	Mini: 9 998 500 Maxi: 19 490 000	Conforme	3 ^{ème}
BENITO SERVICE	-	Mini: 6 502 980 Maxi:27 856 260	-	Mini: 6 493 980 Maxi: 27 838 260	Conforme (Erreur due à la prise en compte du montant de la TVA sur les cahiers entrainant une diminution du montant total min de 0,14% et celui max de 0,06%)	1 ^{er}
ELTINHO TELECOMMUNICATI ON BUSINESS	-	Mini: 23 683 000 Maxi: 27 969 540	-	-	Non Conforme Sans correction, le montant mentionné sur la lettre de soumission diffère de celui figurant sur son devis estimatif (Cf circulaire N° 2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020 de l'ARCOP).	-
SOCIÉTÉ DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GÉNÉRAL DU BURKINA	-	Mini: 13 539 615 Maxi: 27 996 975	-	Mini:13 503 615 Maxi: 27 924 975	Conforme (Erreur due à la prise en compte du montant de la TVA sur les cahiers entrainant une diminution du montant total min de 0,27% et celui max de 0,26%)	5 ^{ème}
ETIFA	Mini: 12 298 700 Maxi: 26 282 025	-	Mini: 12 298 700 Maxi: 26 282 025	-	Conforme	
EZAEL EQUIPEMENT ET DISTRIBUTION SARL	-	Mini: 10 802 310 Maxi: 27 855 670	-	Mini: 10 775 310 Maxi: 27 801 670	Conforme (Erreur due à la prise en compte du montant de la TVA sur les cahiers entrainant une diminution du montant total min de 0,25% et celui max de 0,19%)	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	BENITO SERVICE pour un montant minimum de six millions quatre cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quatre-vingt (6 493 980) francs CFA TTC et un montant maximum de vingt-sept millions huit cent trente-huit mille deux cent soixante (27 838 260) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 07 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du ST-GUW						
YOSA PRO INFORMATIQUE	Mini: 1 748 500 Maxi: 2 498 200	-	Mini: 1 748 500 Maxi: 2 498 200	-	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	YOSA PRO INFORMATIQUE SARL pour un montant minimum d'un million sept cent quarante-huit mille cinq cents (1 748 500) francs CFA HTVA et un montant maximum de deux millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cents (2 498 200) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 08 : acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du PASEPA-2R						
YOSA PRO INFORMATIQUE	Mini: 1 532 450 Maxi: 3 077 800	-	Mini: 1 532 450 Maxi: 3 077 800	-	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	YOSA PRO INFORMATIQUE SARL pour un montant minimum d'un million cinq cent trente-deux mille quatre cent cinquante (1 532 450) francs CFA HTVA et un montant maximum de trois millions soixante-dix-sept mille huit cents (3 077 800) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 09 : acquisition de fournitures de bureau au profit du PHEPA-8P						
BURKINA FROID ET TECHNOLOGIE NOUVELLE	Mini: 1 211 000 Maxi: 2 377 500	-	Mini: 1 211 000 Maxi: 2 377 500	-	Conforme	1 ^{er}
MAISON DES MERVEILLES	Mini: 1 240 000 Maxi: 2 393 000	-	Mini: 1 240 000 Maxi :2 393 000	-	Conforme	2 ^{ème}
LIBRAIRIE VISION D'AFRIQUE	Mini: 999 000 Maxi: 1 943 750	-	Mini: 999 000 Maxi: 1 943 750	-	Conforme techniquement Non Conforme financièrement : En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de la LIBRAIRIE VISION D'AFRIQUE est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (2 293 625 FCFA) est inférieur au seuil de tolérance de 5% (2 306 523 FCFA TTC).	-
ATTRIBUTAIRE	BURKINA FROID ET TECHNOLOGIE NOUVELLE pour un montant minimum d'un million deux cent onze mille (1 211 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de deux millions trois cent soixante-dix-sept mille cinq cents (2 377 500) francs CFA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					

FONDS SPECIAL ROUTIER DU BURKINA

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES REALISATION D'UNE ETUDE D'AMENAGEMENT COMPLETE D'ESPACES MULTIFONCTIONNELS MARCHANDS SUR LES EMPRISES DES POSTES DE PEAGE MODERNES DE BOUDTENGA, KOTEDOUGOU ET TINTILOU.

Financement : budget FSR-B, gestion 2025. Date de publication de la manifestation d'intérêt : N°4170 du 26/06/2025

Date de publication des résultats provisoires : N° 4205-4206 du 14 et 15/08/2025. Date d'ouverture des offres technique : 15/09/2025

Date de délibération : 26/09/2025. Date d'ouverture des offres financières : 26/09/2025. Nombre de plis reçus : 03. Note minimale requise : 75/100

Bureau d'étude	Présentation du bureau (05 points)	Expérience du Consultant	Conformité du plan de travail et de la méthodologie	Qualifications et compétences du	Participation de ressortissants	Transfert de compétences (Formation)	Note technique	Montant (F CFA TTC)	Montant corrigé (F CFA TTC)	Appréciation/classement
----------------	------------------------------------	--------------------------	---	----------------------------------	---------------------------------	--------------------------------------	----------------	---------------------	-----------------------------	-------------------------

		(10 points)	proposés aux termes de références Total : 20 points	personnel clé pour la mission : Total : 60 points	nationaux au personnel clé (02 points)	(03 points)	/100 points			
CINCAT INTERNATIONAL SA	05	10	18	56	2	3	94/100	33 625 000	39 677 500	3 ^{ème}
Groupement B2i/BATE INTERNATIONAL	05	10	18	60	2	3	98/100	31 779 661	37 500 00	2 ^{ème}
Groupement MASSIVE DYNAMIC/TID/WEST INGENIERIE	05	10	19	60	2	3	99/100	29 362 500	34 647 750	1 ^{er}
Retenu pour la négociation	Groupement MASSIVE DYNAMIC/TID/WEST INGENIERIE » pour un montant de vingt-neuf millions trois cent soixante-deux mille cinq cent (29 362 500) de francs CFA HTVA, soit trente-quatre millions six cent quarante-sept mille sept cent cinquante (34 647 750) francs CFA TTC.									

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

APPEL D'OFFRE N°2025-002/CARFO/DG/DMP PORTANT ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES EN QUATRE (04) LOTS AU PROFIT DE LA CARFO. FINANCEMENT : BUDGET CARFO, GESTION 2025 ; BUDGET PREVISIONNEL : 297 650 000 FRANCS CFA TTC ; LOT 1 : 71 500 000 FRANCS CFA TTC ; LOT 2 : 101 900 000 FRANCS CFA TTC ; LOT 3 : 50 500 000 FRANCS CFA TTC ; LOT 4 : 73 750 000 FRANCS CFA TTC.

LOT 1 : ACQUISITION D'IMPRIMANTES ;

LOT 2 : ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS DE BUREAU ET DE MICRO-ORDINATEURS PORTABLES GRANDE CAPACITE ;

LOT 3 : ACQUISITION DE SERVEURS ET D'EQUIPEMENTS RESEAUX ;

LOT 4 : ACQUISITION D'ONDULEURS, SCANNERS ET PROJECTEURS.

Publication : revue des marchés publics quotidien n° 4144 du mercredi 21 mai 2025 ;

Date de dépouillement : mercredi 21 mai 2025 ; Nombre de plis : 15.

Repris après recours préalable du 18 septembre 2025 d'un soumissionnaire contre les résultats provisoires du lot 2 publié dans la revue des marchés publics n°4230 du jeudi 18 septembre 2025

LOT 2 : ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS DE BUREAU ET DE MICRO-ORDINATEURS

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU PUBLIQUEMENT EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN F CFA		OBSERVATIONS	RANG
		HT	TTC	HT	TTC		
1	A-D-S SARL	80 370 000	94 836 600	80 370 000	94 836 600	Conforme	2 ^{ème}
2	COGEA INTERNATIONAL	82 815 000	97 721 700	82 815 000	97 721 700	Conforme	4 ^{ème}
3	HARDNET	133 557 201	157 597 497	133 557 201	157 597 497	Non Conforme : offre hors budget prévisionnel	Non Classé
4	CONCO DISTRIBUTION	72 030 000	84 995 400	-	-	Non Conforme : pour l'item 6, le soumissionnaire a proposé un macbook pro 16 2023 possédant un possesseur M2 en lieu et place d'un M3 demandé	Non Classé
5	LBH	-	81 066 000	68 700 000	79 444 680	Conforme	1 ^{er}
6	IT PROJET	82 064 000	96 835 520	82 064 000	96 835 520	Conforme	3 ^{ème}
7	PACIFIC BUSINESS	81 300 000	95 934 000	-	-	Non Conforme : pour l'item 6, le soumissionnaire a proposé un Macbook air en lieu et place d'un macbook pro demandé	Non Classé
CONCLUSION		LBH est attributaire pour un montant TTC de soixante-dix-neuf millions quatre cent quarante-quatre mille six cent quatre-vingt (79 444 680) francs CFA avec un délai de livraison de soixante (60) jours					

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

APPEL D'OFFRES °2025-005/DAO/ARCEP/SE/PRM POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN OUTIL DE PLANIFICATION RADIO AU PROFIT DE L'ARCEP. FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP. Publié dans le quotidien N°4118 du mardi 15 avril 2025. Date d'ouverture et de délibération : 16/05/2025 et 26/09/2025.

N° D'ORDRE	NOMS DES SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU FCFA TTC	MONTANT CORRIGE FCFA TTC	OBSERVATIONS
1	IRT CONSULTING	63 956 000	-	Non conforme - 16 pouces proposé pour la taille de l'écran du Micro-ordinateur portable de grande capacité au lieu de « entre 15 à 15,9 pouces » demandé dans le dossier d'appel d'offres ; - Lecteur externe proposé pour le lecteur optique du Micro-ordinateur portable de grande capacité, sans précision au lieu de « SATA graveur DVD±RW double couche intégré ou externe » demandé dans le dossier d'appel d'offres.
5	IT PROJET	62 705 200	-	Non conforme - 14,5 pouces proposé pour la taille de l'écran du Micro-ordinateur portable de grande capacité au lieu de « entre 15 à 15,9 pouces » demandé dans le dossier d'appel d'offres ; - Touchpad intégré proposé le système de pointage du Micro-ordinateur portable de grande capacité au lieu de « Touchpad intégré (Technologie multi-touch) pavé tactile capteur d'image avec bouton marche/arrêt, défilement bidirectionnel, fonction geste » demandé dans le dossier d'appel d'offres ; - SATA graveur DVD±RW double couche intégré ou externe proposé pour le lecteur optique du Micro-ordinateur portable de grande capacité, sans faire le choix sur le critère demandé dans le dossier d'appel d'offres à savoir : « SATA graveur DVD±RW double couche intégré ou externe ».
ATTRIBUTAIRE :		INFRUCTUEUX POUR OFFRE NON CONFORME		

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SO.NA.GE.S.S)

RECTIFICATIF DE RESULTAT SUITE A UN RECOURS PREALABLE CONTRE LES RESULTATS PROVISOIRES PARUS DANS LE QUOTIDIEN N°4234 DU MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025 PAGE 15-17 PORTANT SUR L'ATTRIBUTAIRE.

Demande de prix : n°2025-011/SONAGESS/DG/DMP du 02/07/2025 pour l'acquisition d'équipements de protection individuelle au profit de la SONAGES. Financement : Budget SONAGESS -EXERCICE 2025. Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics n°4180 du 10 juillet 2025. Date de dépouillement : 21 juillet 2025. Référence de la lettre de convocation de la CAM : Lettre n° 2025-802/SONAGESS/DG/DMP du 11/07/2025. Nombre de soumissionnaires : quarante un (41)

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot unique : l'acquisition d'équipements de protection individuelle au profit de la SONAGES							
1	SOWIT	39 000 000	-	39 000 000	-	Conforme	8è
2	SALAZA GROUPE	35 240 000	-	35 240 000	-	<p>Non Conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Torche : Portée d'éclairage non précise (500 à 1000 m), poids non précis (490 à 600 g), longueur et largeur non précises (26 cm environ et 7 cm environ). - Combinaison : Accessoires non précis (sac/mallette de transport). - Coffret et trousse médicale : le nombre de personnes non précisé (10 à 20 personnes), marque non proposée. 	Non classé
3	WENDINBOUDE INVESTEMENT GROUP	-	40 769 590	-	40 769 590	Conforme	2è
	SETBA TRADING SARL	-	35 000 000	-	35 000 000	<p>Non conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Torche : longueur et largeur non précises (26 cm environ et 7 cm environ). - Pour la torche et la combinaison : catalogues et prospectus non fournis 	Non classé
5	BATH SERVICES	-	42 668 800	-	42 668 800	Conforme	5è
6	C.O.S SARL	39 000 000	-	39 000 000	-	Conforme	8è exo
7	KTS DISTRIBUTION SARL	28 610 000	-	28 610 000	-	<p>Non Conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Torche : longueur et largeur non précises (26 cm environ et 7 cm environ), poids non précis (490 à 600 g). - Combinaison : Accessoires non précis (sac ou mallette de transport), pas de concordance entre les spécifications techniques et les catalogues fournis. - Coffret et trousse médicale : le nombre de personnes non précisé (10 à 20 personnes), 	Non classé
8	SAKSEY SARL	-	39 312 054	-	39 312 054	<p>Non Conforme</p> <p>Torche : Portée d'éclairage non précise (500 à 1000 m). Les dimensions proposées sont inférieures à celles demandées (longueur 12,5 cm, largeur 4 cm et le Poids 0,2 kg).</p>	Non classé
9	PEGASUS	34 437 500	-	34 437 500	-	<p>Non Conforme</p> <p>- Torche : Portée d'éclairage non précise (500 à 1000 m), les dimensions proposées sont inférieures à celles demandées (Longueur 12,5 cm, Largeur 4 cm et le Poids 0,2 kg). Pas de concordance entre les spécifications techniques et les catalogues fournis.</p>	Non classé
10	TECHNIFO SERVICES	44 000 000	-	44 000 000	-	Conforme	11è
11	GETTRAL	-	40 592 000	-	39 412 000	<p>Conforme</p> <p>Une variation à la baisse de -0,03% pour une erreur au niveau de l'item 1 montant en lettre (cent cinquante mille) diffère du montant en chiffre (160 000).</p>	Non classé En dessous du seuil de tolérance
12	GAFOUREY	34 325 000	40 503 500	34 325 000	40 503 500	<p>Non Conforme</p> <p>- Torche : les dimensions proposées sont inférieures à celles demandées (poids 450g), largeur non proposée</p>	Non classé
13	RENA COM	33 510 000	39 541 800	33 510 000	39 541 800	Conforme	Non classé En dessous du seuil de tolérance
14	AFRICA PROTECT EQUIPEMENT	-	39 058 000	-	39 058 000	<p>Non Conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Torche : les dimensions proposées sont inférieures à celles demandées (longueur 18 cm, poids 470 g) - Combinaison de protection : poids de combinaison non précis et les accessoires non proposés 	Non classé
15	ISRAEL BUSINESS CENTER	-	41 182 000	-	41 182 000	<p>Non Conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Torche : les dimensions proposées sont inférieures à celles demandées (longueur 12,5 cm, largeur 4 cm et le poids 0,2 kg), - Combinaison de protection : les accessoires non proposés (sacs ou mallette) 	Non classé
16	FAGUEMAF	-	40 002 000	-	40 002 000	Conforme	Non classé En dessous du seuil de tolérance

17	HAUTE ASSISTANCE GROUPE	39 654 700	-	39 654 700	-	Non Conforme - Torche : : les dimensions proposées sont inférieures à celles demandées (longueur 12 cm, largeur 5 cm, poids 270 g). - Combinaison de protection : capuche compatible avec un casque au lieu d'un masque respiratoire (discordance entre les spécifications techniques et la description du prospectus), les accessoires non proposés (sacs ou mallette) - Coffret et trousse médicale : Dimensions 53 cm de largeur, 53 cm de hauteur et 19 cm de profondeur inférieure. Catalogue non conforme.	Non classé
18	GREAT COM INTERNATIONAL	33 500 000	-	33 500 000	-	Conforme	Non classé En dessous du seuil de tolérance
19	LUNAKEM SAS	-	34 220 000	-	34 220 000	Non Conforme - Torche : Taille proposée (54 x 230 mm) inférieure. - Combinaison de protection : Combinaison de protection chimique jetable antistatique proposée au lieu de type d'équipement. Combinaison de protection chimique réutilisable, température d'utilisation et Poids non proposés. Les accessoires non proposés (sacs ou mallette)	Non classé
20	CAVPC	38 600 000	-	38 600 000	-	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures à celles demandées (longueur 14cm, largeur 5,15 cm poids 239g). - Combinaison de protection : les accessoires non précis (sacs ou mallette)	Non classé
21	BTIS	36 850 000	-	36 850 000	-	Conforme	6è
22	PACIFIC BUSINESS	37 750 000	42 185 000	37 750 000	42 185 000	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures à celles demandées (longueur 12 cm, largeur 5 cm, poids 270g). - Combinaison de protection : les accessoires non précis (sacs ou mallette)	Non classé
23	E.Y.N	-	40 002 000	-	40 002 000	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures à celles demandées (longueur 10 cm; largeur 2 cm environ, poids 490g).	Non classé
24	AS EQUIPEMENT	-	40 500 078	-	40 500 078	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures à celles demandées (longueur 13.8 cm, largeur 13.8 cm, poids 480 g). - Combinaison de protection : Température d'utilisation non proposée, accessoires non proposés - Coffret et trousse médicale : Dimensions du coffret non fournies, le nombre de personnes non précisé (10 à 20 personnes. Catalogue du coffret non fourni	Non classé
25	FOSTRA	35 760 000	-	35 760 000	-	Conforme	3è
26	FWKIE SARL	-	43 070 000	-	43 070 000	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (longueur 17 cm, largeur 5 cm). - Coffret et trousse médicale : le nombre de personnes non précisé (10 à 20 personnes)	Non classé
27	AS AMANDINES SERVICES SARL	-	40 474 000	-	40 474 000	Conforme	1 ^{er}
28	G.T.N	36 140 000	42 645 200	36 140 000	42 645 200	Non Conforme - Torche : la largeur non proposée par le prospectus. Pas de concordance entre les données du prospectus et les spécifications techniques proposées	Non classé
29	HAMEO BULDING INTERNATIONAL E	34 300 000	-	32 080 000	-	Conforme	Non classée. La remise proposée place l'offre financière en dessous du seuil de tolérance
30	IMPERIUM GROUP	-	40 120 000	-	40 120 000	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (poids 375g) - Combinaison de protection : discordance entre les spécifications techniques et les données du prospectus (combinaison jetable proposée), les accessoires non précis (sacs ou mallette)	Non classé
31	DAN-BARKI TRADING SARL	36 500 000	-	36 500 000	-	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (longueur 18 cm proposée au lieu de 26 cm)	Non classé

						- Coffret et trousse médicale : le nombre de personnes non précisés (10 à 20 personnes)	
32	AGENCE BERCY CONCEPTION	33 601 200	-	33 601 200	-	Non Conforme Torche : Largeur 5,5 cm proposé inférieure	Non classé
33	N.P.G	-	41 300 000	-	41 300 000	Non Conforme - Combinaison de protection : jetable proposée au lieu de Lavable et réutilisable, pas concordance entre les données du prospectus et les spécifications techniques, les accessoires non précis (sacs ou mallette) - Coffret et trousse médicale : le nombre de personnes non précisés (10 à 20 personnes)	Non classé
34	SADEC SARL	-	40 710 000	-	40 710 000	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (longueur 15.55 cm proposée, largeur 4,98 cm, poids 158,5g) - Combinaison de protection : les accessoires non proposés (sacs ou mallette) -	Non classé
35	SLCGB	40 500 000	47 790 000	40 500 000	47 790 000	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (longueur 20 ,66 cm largeur 5 cm) - Combinaison de protection : jetable proposée au lieu de Lavable et réutilisable. as concordance entre les données du prospectus et les spécifications techniques. Coffret et trousse médicale : catalogues non fournis	Non classé
36	SOCIETE ADAM'S SARL	-	37 977 120	-	37 977 120	Conforme	Non classé En dessous du seuil de tolérance
37	GLOBAL SECURITE ET SERVICES	12 980 000	-	12 980 000	-	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (longueur 6 cm largeur 6 cm). - Combinaison de protection : dimension L uniquement proposée - Coffret et trousse : Dimensions : 25 cm de largeur, 30 cm de hauteur et 36 cm de profondeur proposé inférieur	Non classé
38	VALFAT SARL	36 400 000	-	36 400 000	-	Non Conforme - Torche : les dimensions proposées sont inférieures (largeur 6 cm inférieur poids 358g). - Combinaison de protection : les accessoires non proposés (sacs ou mallette)	Non classé
39	DZAC DISTRIBUTION	43 220 000	-	43 220 000	-	Conforme	10è
40	PRODIGE TECHNOLOGIE	38 400 000	-	38 400 000	-	Conforme	7è
41	EBSER	-	42 588 560	-	42 588 560	Conforme	4è

Attributaire : AS AMANDINES SERVICES SARL pour un montant un montant TTC de quarante millions quatre cent soixante-quatorze mille (40 474 000) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
Offre anormalement Basse = (0,85*M) : 42 127 785 F CFA TTC et seuil de tolérance 40 021 396 F CFA TTC.
Montant prévisionnel du lot : 54 000 000 F CFA TTC

Demande de prix n°2025-020 /SONAGESS/DG/DMP du 04/09/2025 pour acquisition de 3 960 cartons de 12 boîtes de 400g de lait au profit de la SONAGESS. **Financement** : BUDGET SONAGESS - GESTION 2025

Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés N°4226 du mercredi 12 septembre 2025. **Date de dépouillement** : 22 septembre 2025

Référence de la lettre de convocation de la CAM : Lettre n° 2025-1119/SONAGESS/DG/DMP du 15/09/2025

Nombre de lot : unique. Nombre de soumissionnaires : huit (08)

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot unique : acquisition de 3 960 cartons de 12 boîtes de 400g de lait au profit de la SONAGESS							
1	BARAKA AGRO BUSINESS SARL	137 610 000		137 610 000	162 379 800	Conforme	Non classé (hors enveloppe)
2	DRAMKONA MULTI-SERVICES	122 740 200		122 740 200	144 833 436	Conforme	Non classé (hors enveloppe)
3	KYA ET FRERES	137 610 000		137 610 000	162 379 800	Conforme	Non classé (hors enveloppe)
4	SANKARA TRADING	91 535 400		91 535 400	108 011 772	Non conforme -Choix du soumissionnaire non précis pour le type de lait (lait en poudre entier demandé ≠lait en poudre proposé) - le délai de livraison proposé est par commande alors que le marché est ferme	Non classé
5	ZAILA TRADING	-	109 810 800	-	109 810 800	Conforme	1 ^{er} Après confirmation des prix
6	REVELAZIONE GROUP INTERNATIONAL	99 396 000		99 396 000	117 287 280	Conforme	2è

7	SIF NEGOCE INTERNATIONAL SARL	121 176 000		121 176 000	142 987 680	Conforme	Non classé (hors enveloppe)
8	VISION INTERNATIONALE MULTI SERVICE SARL	99 000 000	116 820 000	110 880 000	130 838 400	Conforme Différence entre le prix unitaire en lettre vingt-huit et celui en chiffre 25 000 avec une augmentation de 14 018 400 soit +12%	3 ^è

Attribitaire : **ZAILA TRADING** pour un montant **TTC cent neuf millions huit cent dix mille huit cent (109 810 800) francs CFA pour un délai d'exécution de trente (30) jours.**
Offre anormalement Basse = (0,85*M) : **110 848 214 F CFA TTC** et seuil de tolérance **105 305 804 F CFA TTC**. Montant prévisionnel du lot : **137 808 000 F CFA TTC**.

Demande de prix : N°2025-017/SONAGESS/DG/DMP du 20/08/2025 pour les travaux de réalisation /réhabilitation de bâtiments administratifs (Ouagadougou, Koupéla, Dédougou, Banfora, Ouahigouya et Fada au profit de la SONAGESS. **Financement** : Budget SONAGESS -EXERCICE 2025
Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4214 du mercredi 27 août 2025. **Date de dépouillement** : Mardi 09 septembre 2025.
Référence de la lettre de convocation de la CAM : Lettre n°2024-1058/SONAGESS/DG/DMP du 03/09/2025
Nombre de lot : 04. **Nombre de soumissionnaires** : Vingt-six (26)

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA (APRES APPLICATION DU RABAIS PROPOSE)		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : Travaux de construction d'un bâtiment administratif au CRGO et la réfection des toits de deux (02) patios au siège de la SONAGESS							
1	SOCIETE GENERALE ALTIME	27 407 069	32 340 341	27 407 069	32 340 341	Conforme	7 ^{ème}
2	BATISSEUR DE CONFIANCE INTERNATIONAL SARL	25 489 750		25 489 750	30 077 905	Offre financière conforme mais anormalement basse.	Non classé
3	E.CO.F.A. W	27 356 840	32 281 071	27 227 090	32 127 966	Poste IX.4 : Relevé d'étanchéité de 40cm de large sur l'appui de tôle. Quantité utilisée 18.30 au lieu d'un forfait demandé d'où une réduction de 129 750 F CFA et une variation de -0.005%. Conforme	6 ^{ème}
4	ACCORD BTP		32 514 210	-	32 779 710	Poste IX.4 : Relevé d'étanchéité de 40cm de large sur l'appui de tôle. Non prise du poste dans le calcul du sous total IX. D'où une hausse de la soumission de + 225.000 F CFA avec une variation de + 0.008 %. Conforme	8 ^{ème}
5	GROUPE NASSOURI INTERNATIONAL (GNI)	25 873 550		25 873 550	30 530 788	Conforme	2 ^{ème}
6	GPS BURKINA SARL		32 048.275		32 048 275	Conforme	5 ^{ème}
7	COOL SHOP		30 522 829		30 522 829	Offre financière est le seuil de tolérance. Conforme après confirmation des prix	1 ^{er}
8	GROUPE WOB-ZOUGOU SARL	26 899 456		26 899 456	31 741 357	Conforme	3 ^{ème}
9	B TSA	28 034 927	33 081 214	28 034 927	33 081 214	Conforme	9 ^{ème}
10	ICADE SARL	28 123 051	33 185 200	28 123 051	33 185 200	Conforme	10 ^{ème}
11	3 N CONSTRUCTION SARL	27 130 019		27 130 019	32 013 422	Conforme	4 ^{ème}

Attribitaire : **COOL SHOP** pour un montant de vingt-cinq millions huit cent soixante-six mille huit cent quatre (25.866.804) F CFA HTVA soit trente millions cinq cent vingt-deux mille huit cent vingt-neuf (30.522.829) F CFA TTC avec un délai d'exécution de de quatre (04) mois.
Seuil Offre anormalement Basse = (0,85*M) : **31.874.283 TTC**. Montant prévisionnel du lot : **41.259.260 F CFA TTC**. **Seuil de tolérance : 30.280.569 F CFA**

Lot 2 : Travaux de rénovation du bâtiment administratif du centre de Ouahigouya site 1							
1	SAID SERVICE	-	20 871 999	17 688 135	20 871 999	Conforme	3 ^{ème}
2	E R B T P	17 511 200		17 511 200	20 663 216	Offre financière est dans le seuil de tolérance. Conforme après confirmation des prix	1 ^{er}
3	S.N.G.D Sarl		21 205 621	17 970 865	21 205 621	Conforme	4 ^{ème}
4	SOCIETE GENERALE ALTIME	18 926 695	22 333 500	18 926 695	22 333 500	Conforme	5 ^{ème}
5	ACCORD BTP		20 815 395	17 640 165	20 815 395	Conforme	2 ^{ème}
6	GPS BURKINA SARL		23 067 549	19 548 770	23 067 549	Conforme	6 ^{ème}
7	COOL SHOP		20 392 860	17 282 085	20 392 860	Offre financière conforme mais anormalement basse.	Non classé
8	B TSA	18 652 913	22 010 437	20 821 748	24 569 662	Erreur de calcul du total hors taxe. La correction a entraîné une incidence à la hausse sur le montant de la soumission : 24 569 662 au lieu de 22 010 437 d'où une variation de + 10,42 % de l'offre financière	7 ^{ème}

Attribitaire : **E R B T P** pour un montant de dix-sept millions cinq cent onze mille deux cents (17 511 200) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre (04) mois. Seuil Offre anormalement Basse = (0,85*M) : **21.623.555 TTC**. Montant prévisionnel du lot : **27.905.810 F CFA TTC**. **Seuil de tolérance : 20.542.377 F CFA**

Lot 3 : Travaux de rénovation du bâtiment administratif du centre de Banfora et de Dédougou							
1	SOCIETE GENERALE ALTIME	31 497 385	37 166 914	31 497 385	37 166 914	Conforme	4 ^{ème}
2	ENTREPRISE BARKE ET FILS		33 338 775	-	33 338 275	Erreur de sommation du total général : - 500 F sur le total général en TTC. Offre financière est dans le seuil de tolérance. Conforme après confirmation des prix.	1 ^{er}
3	ACCORD BTP		35 531 045	-	35 531 045	Bâtiment administratif de Banfora Erreur de sommation du sous total II. 1.313.000 au lieu de 1.113.000. D'où une hausse de +236.000 F CFA	3 ^{ème}

						sur le montant TTC avec une variation de + 0.007%. Conforme	
4	GPS BURKINA SARL		34 078 046		34 314 046	Conforme	2 ^{ème}
5	COOL SHOP		32 453 416		32 453 416	Offre financière conforme mais anormalement basse.	Non classé
6	B.E.C. B		31 164 526		31 164 526	Non conforme pour absence du certificat de visite de site pourtant obligatoire. Confer IC.6 de la DPX.	Non classé
7	ICADE SARL	32 028 586	37 793 731	32 028 586	37 793 731	Erreur de calcul du total hors taxe. La correction a entraîné une incidence à la hausse sur le montant de la soumission : 24 569 662 au lieu de 22 010 437 d'où une variation de + 10,42 % de l'offre financière	5 ^{ème}

Attributaire : ENTREPRISE BARKE ET FILS pour un montant de vingt-huit millions deux cent cinquante-deux mille sept cent soixante-quinze (28.252.775) F CFA HTVA soit trente-trois millions trois cent trente-huit mille deux cent soixante-quinze (33 338 275) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois. Seuil Offre anormalement Basse = (0,85*M) : 34.326.286 TTC. Montant prévisionnel du lot : 40.383.866 F CFA TTC. Seuil de tolérance : 32.609.972 F CFA

Lot 4 : Travaux de rénovation du bâtiment administratif du centre de Fada N'Gourma et la construction d'un bâtiment administratif à Koupéla

1	TALENTS SERVICES	-	40 359 221	-	40 359 221	Non Conforme pour n'avoir pas joint au dossier les cartes grises des deux véhicules bâchés (sites de Fada N'Gourma et Koupéla pourtant exigées	Non classé
2	E.C.BE. V		31 510 295	26 703 640	31 510 295	Offre financière conforme mais anormalement basse.	Non classé
3	ECODY SARL		36 815 413	31 199 503	36 815 413	Poste IX.4 : Relevé d'étanchéité de 40cm de large sur l'appui de tôle. Quantité utilisée 18.30 au lieu d'un forfait demandé d'où une réduction de 129 750 F CFA et une variation de -0.005%. Conforme	7 ^{ème}
4	INNOVA PERFECT INTERNATIONAL SARL	-	34 351 305	-	34 351 305	Non Conforme pour n'avoir pas prévu de personnel clé pour le site de Koupéla	Non classé
5	ENTREPRISE BARKE ET FILS		37 401 634	33 196 300	39 171 634	Erreur de calcul au sous total II du site 1. On a 3 426 000 au lieu de 1926 000. Ce qui impacte la soumission qui est de 39 171 634 au lieu de 37 401 634. D'où une augmentation de + 1 770 000 et variation de l'offre financière de + 4,51%. Conforme	9 ^{ème}
6	SOCIETE WENDTOIN BULDERS (SWB)		43 382 771	36 715 060	43 323 771	Discordance de prix entre le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif au I-1 installation générale du chantier -préparation. On a 700000 au lieu de 750 000.D'où une diminution du montant TTC de 59.000 avec une variation de 0,14%. Conforme	10 ^{ème}
7	ACCORD BTP	-	34 039 866	28 847 344	34 039 866	Offre financière conforme mais anormalement basse.	Non classé
8	GROUPE NASSOURI INTERNATIONAL (GNI)	29 413 500	34 707 930	29 413 500	34 707 930	Offre financière est le seuil de tolérance. Conforme après confirmation des prix	1 ^{er}
9	GPS BURKINA SARL		36 776 812	29 862 070	35 237 243	Erreur de calcul au sous total IX du site 1. On a 2136 000 au lieu de 3 440 720 La correction a entraîné une incidence à la baisse sur le montant de la soumission : 36 776 812 F CFA. D'où une diminution de a entraîné une variation de - 1 539 569 soit 4,19% sur le montant TTC de la soumission. Conforme	4 ^{ème}
10	COOL SHOP		35 295 482	29 911 425	35 295 482	Conforme	5 ^{ème}
11	GROUPE DE TRAVAUX DIVERS (GTD)	29 879 315		29 504 233	34 814 994	Erreur de calcul au sous total X du site 2. On a 1 302 573 au lieu de 1 677 655 La correction a entraîné une incidence à la baisse sur le montant de la soumission : 34 814 994 au lieu de 35 257 592 TTC. Variation constatée 1,27%. Offre financière est le seuil de tolérance. Conforme après confirmation des prix	2 ^{ème}
12	SBUCO BTP		35 203 961	29 833 865	35 203 961	Conforme	3 ^{ème}
13	TIENSO CDR		36 718 125	31 117 055	36 718 125	Non conforme pour n'avoir proposé de listes nominatives pour le personnel d'exécution de Fada N'Gourma et de Koupéla	Non classé
14	E.C.S		32 804 601	27 800 509	32 804 601	Offre financière conforme mais anormalement basse.	Non classé
15	ICADE SARL	32 427 167	38 264 057	32 427 167	38 264 057	Conforme	8 ^{ème}
16	3 N CONSTRUCTION SARL	30 860 650		30 860 650	36 415 567	Conforme	6 ^{ème}

Attributaire : GROUPE NASSOURI INTERNATIONAL (GNI) pour un montant de vingt-neuf millions quatre cent treize mille cinq cents (29 413 500) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre (04) mois. Seuil Offre anormalement Basse = (0,85*M) : 36 167 945 TTC. Montant prévisionnel du lot : 46 937 805 F CFA TTC. Seuil de tolérance : 34 359 548 F CFA



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Démade de prix n°2025-010/RBMH/PBL/CBGS /M/PRCP du 22 juillet 2025 relatif à l'acquisition de matériel et outillages scolaires au profit des écoles primaires de la commune de Bagassi. PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des marchés publics N° 4164 du 18 juin 2025.

CONVOCACTION DE LA CCAM : N° 2025-010/RBMHN/PBL/CBGS/M/PRCP du 25/08/2025. DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 27/08/2025.

NOMBRE DE PLIS RECUS : Quinze (15). DATE DE DELIBERATION : 29/08/2025.

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Acquisition de matériel et outillages scolaires au profit des écoles primaires de la commune de Bagassi Borne inferieur =53 026 369 avec une marge de tolérance de 5% = 50 375 051)						
NATOBÉ COMMERCIAL	56 925 000	-	56 925 000	-	Conforme	7 ^{ème}
TACIME INDUSTRIE SARL	43 945 000	51 855 100	43 945 000	51 855 100	Conforme dans le seuil de tolérance	3 ^{ème}
PWBC SARL	43 415 000	51 229 700	43 415 000	51 229 700	Conforme dans le seuil de tolérance	2 ^{ème}
BO SERVICE SARL	44 662 500	52 701 750	44 662 500	52 701 750	Conforme	4 ^{ème}
HABIB TRADING INTERNATIONAL	50 087 500	59 103 250	50 087 500	59 103 250	Non conforme : Caution non conforme : objet, montant et destinataire de la caution de soumission non conforme (1 035 000 en lieu et place de 2 000 000).	Non Classé
OKAMIZ SERVICE	44 615 000	-	44 615 000	-	Non conforme : Chaise pour maitre : Echantillon non fourni ; photo fournie non conforme (tube ronde au lieu de tube carré) ; Tables bancs CP (tube carré au lieu de tube ronde) tables bancs CM (angle non soudé avec des morceaux de tube formant un triangle rectangle) ; Armoire (photo de face proposé en lieu et place de photo de face, de profil, de la roulette et intérieur).	Non Classé
GLOBAL SERVICE	47 495 000	-	47 495 000	-	Non conforme : Chaise pour maitre : Echantillon non fourni ; photo fournie non conforme (tube ronde au lieu de tube carré) ; Tables bancs CP (tube carré au lieu de tube ronde) tables bancs CM (angle non soudé avec des morceaux de tube formant un triangle rectangle) ; Armoire (photo de face proposé en lieu et place de photo de face, de profil, de la roulette et intérieur).	Non Classé
HASS	40 540 000	-	40 540 000	-	Offre en dessous du seuil de tolérance ; anormalement basse	Non Classé
SGBTP	42 585 000	50 250 300	42 585 000	50 250 300	Non conforme : Tables bancs non conforme : pas de précision dans la photo fourni (CP ? CE/CM ?) ; les quatre angles non soudés avec tubes formant un triangle rectangle.	Non Classé
ESM SERVICE	41 720 500	-	41 720 500	-	Non conforme : Tables bancs non conforme : pas de précision dans la photo fourni (CP ? CE/CM ?) ; les quatre angles non soudés avec tubes formant un triangle rectangle.	Non Classé
SO.TRA.K	43 245 000	51 029 100	43 245 000	51 029 100	Non conforme : Tables bancs non conforme : pas de précision dans la photo fourni (CP ? CE/CM ?) ; les quatre angles non soudés avec tubes formant un triangle rectangle	Non Classé

E.SA.KA	43 081 250	50 835 875	43 081 250	50 835 875	Conforme dans le seuil de tolérance après confirmation des prix suivant la lettre n°2025-001/E.SA.KA/DG du 30/09/2025 et de la garantie de bonne exécution de 40%	1 ^{ère}
OUELAGA SARL	44 816 250	-	44 816 250	-	Conforme dans le seuil de tolérance	5 ^{ème}
BERTILLE TOUS TRAVAUX	46 037 500	-	46 037 500	-	Conforme dans le seuil de tolérance	6 ^{ème}
EWD.S	47 525 000	-	47 525 000	-	Non conforme : Photo de tables bancs fourni non conforme : photo trichée ; deux angles noircis avec un stylo à bille, pas de précision sur la table (CP ? CE/CM ?)	Non Classé

Attributaire : ESAKA pour un montant de cinquante millions huit cent trente-cinq mille huit cent soixante-quinze (50 835 875) francs CFA TTC avec un délai de livraison de soixante (60) jours et soixante (60) jours de délai de validité de l'offre.

Démarche de prix n°2025-009/RBMH/PBL/CBGS /M/PRCP du 15/07/ 2025 relative aux travaux de construction d'un centre d'hébergement à Assio (lot5). PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des marchés publics N°4207 du 18 août 2025.
CONVOCACTION DE LA CCAM : N° 2025-009/RBMHN/PBL/CBGS/M/PRCP du 25/08/2025. DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 27/08/2025.
NOMBRE DE PLIS REÇUS : Cinq (05). DATE DE DELIBERATION : 29/08/2025

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Travaux de construction d'un centre d'hébergement à Assio (lot5) BORNE INFERIEURE = 21 909 753 AVEC UNE MARGE DE TOLERANCE DE 5% =20 814 265						
EZIP SARL	16 101 695	19 000 000	16 101 695	19 000 000	Non conforme : Offre Anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance	Non classé
GVD	18 688 951	22 052 962	18 688 951	22 052 962	CONFORME	2 ^{ème}
ECOS-AFRIQ	18 451 518	21 772 791	18 451 518	21 772 791	CONFORME : Offre financière dans le seuil de tolérance ; confirmation de prix suivant la lettre n°2025-004/RBMHN/PBL/CBGS/M/PRCP du 30/09/2025 et augmentation de la garantie de bonne exécution à 40%	1 ^{ère}
EFOF	19 921 584	23 507 469	19 921 584	23 507 469	CONFORME	3 ^{ème}
KMS SARL	20 435 436	24 113 814	20 435 436	24 113 814	Personnel non conforme : Conducteur des travaux : Attestation de travail et de disponibilité non fourni ; Chef maçon : Diplôme, attestation de travail, attestation de disponibilité et le CV non fournis ; Chef de chantier : attestation de travail et de disponibilité non fourni ; les deux maçons : Diplôme, attestation de travail, attestation de disponibilité et le CV non fournis ; l'électricien : Diplôme, attestation de travail et attestation de disponibilité non fournis ; Menuisier : Attestation de travail et de disponibilité non fourni ; Ferrailleur : Incohérence dans le CV : Poste = maçonnerie et profession = ferrailleur.	Non classé

Attributaire : ECOS-AFRIQ ; pour un montant de vingt un millions sept cent soixante-douze mille sept cent quatre-vingt-onze (21 772 791) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours et soixante (60) jours de délai de validité de l'offre.

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC / AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN

DEMANDE DE PRIX N° : 2025-19/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM POUR LA CONFECTION ET POSE DES POUBELLES AU PROFIT DE L'INITIATIVE COMMUNAUTAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT SUR LES BERGES DU MARIGOT HOUET.

Financement : Budget AEM/Gestion 2025/CFE. Publication de l'avis : Quotidien N°4237 du Lundi 29 septembre 2025 page 57.

Convocation de la CCAM N°2025-078/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 03 Octobre 2025.

Nombre de plis reçus : Deux (02). **DATE DE DELIBERATION** : le 08 octobre 2025

Enveloppe prévisionnelle : 10 000 000 Francs CFA TTC.

E= 10 000 000 0.85M=7 908 400

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	
KOUROUKAN-FOUGA EXPERTISE		9 450 000	9 450 000		Non Conforme Hors enveloppe
AMIDOU SERVICE/C.T.I. D	7 000 000	8 260 000			Conforme
Attributaire	AMIDOU SERVICE/C.T.I. D pour un montant de Huit millions deux cent soixante mille (8 260 000) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de Soixante (60) jours.				

REGION DES HAUTS BASSINS

Avis à Manifestation d'Intérêt N° 2025-02/RHBS/PTUY/CHND/SG/PRM pour la constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs de la Mairie de Houndé au titre de l'exercice budgétaire 2025.

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4195 du jeudi 31 juillet 2025

Financement : Budget Communal, Gestion 2025

Date d'ouverture : 07/08/2025 ; Nombre de plis : 03

N°	STRUCTURES	N°IFU	N°RCCM	AT dans le domaine	LIEU D'ETABLISSEMENT	REPRESENTA T LEGAL	DATE DE CREATION	ADRESSE	OBSERVATIONS
RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDENNAGE									
1	BCP	00170273 U	BFOUA202B13225	F	OUAGADOUGOU	TIENDREBEO GO Maxime	2021	OUAGAD OUGOU	Retenu
2	NANGHAN SECURITY SARL	00257396 T	BFBRM-01-2024-B1300250	F	BOROMO	BADIN Djafar	2024	OUAGAD OUGOU	Retenu
3	IRA SECURITE	00087241 H	BRBRM-01-2024-A11-00214	F	BOROMO	IRA Oumarou	2024	HOUNDE	Retenu

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

DEMANDE DE PRIX N°2025-22/CO/M/DCP

Acquisition d'équipements biomédicaux et de matériels spécifiques de soins au profit de la Commune de Ouagadougou

Financement : Budget communal 2025

Publications : Revues des Marchés Publics N°4212 du 25/08/2025

Date d'ouverture et de délibération : 03, 04 et 08 septembre et 08 octobre 2025

Lot 1 : Acquisition d'équipements biomédicaux et de matériels spécifiques de soins au profit de la Commune de Ouagadougou

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant revu et/ou corrigé en F CFA	Ajustements en F CFA		Montant après ajustement en F CFA	Rang	Observations
			Par rapport au délai d'exécution	Par rapport à la préférence locale			
KIIBA TRADE ET SERVICES SARL	28 442 000 TTC	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : * Non-conformité du prospectus à l'item 7 (tige de diamètre 160 mm proposés en lieu et place de la tige de 16 mm exigés par la demande de prix) * Contradiction entre le tableau de spécifications techniques et le prospectus à l'item 7 (tige de diamètre 16 mm sur le tableau de spécifications techniques et 160 mm sur le prospectus) * Non-conformité du prospectus à l'item 8 (Dimensions de 180X60X78H cm en lieu et place de 180X65XH80 cm exigés par la demande de prix) * Contradiction entre le tableau de spécifications techniques et le prospectus à l'item 8 (Dimensions de 180X60X78H cm sur le prospectus et 180X65XH80 cm sur le tableau de spécifications techniques)
GLOBAL MEDICAL GROUP SARL	31 325 000 TTC	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : * Non-conformité des spécifications techniques à l'item 4 (Dimensions de 180X65x80 cm proposées en lieu et place des 200X60X80 cm exigés par la demande de prix) * Absence de fermeté à l'item 7 (diamètre) * Non-conformité des spécifications techniques à l'item 1 (Hauteur de 120 cm proposée en lieu et place des 220 cm exigés par la demande de prix) * Contradiction entre le tableau de spécifications techniques et le prospectus à l'item 7 (Hauteur) * Contradiction entre le tableau de spécifications techniques et le prospectus à l'item 8 (182 cm sur le prospectus et 180 cm sur le tableau de spécifications technique) * Contradiction entre le prospectus et le tableau de spécifications techniques à l'item 15 (200 cm proposés en lieu et place de 240 cm exigés par la demande de prix)
JOSA ASSISTANCE MEDICO-CHIRURGICALE SARL	26 931 000 HTVA 30 244 580 TTC	25 615 000 HTVA 28 733 500 TTC	--	--	--	--	Variation de -4,88 % due à une discordance de prix unitaires aux items 5, 15 et 17. Le montant a été également revu pour tenir compte de l'exonération sur la TVA aux items 1, 5, 8 et 13 (Confère lettre N°2025-2240/MEF/SG/DGI/DLC/si du 07/10/2025) Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
KNACOR INTERNATIONAL SARL	31 250 000 HTVA 32 762 000 TTC	31 250 000 HTVA 35 264 000 TTC	90 jours +9 375 000 HTVA	Ouagadougou - 1 562 500 HTVA	39 062 500 HTVA	3 ^{ème}	Le montant a été revu pour tenir compte de l'exonération sur la TVA aux items 1, 5, 8 et 13 (Confère lettre N°2025-2240/MEF/SG/DGI/DLC/si du 07/10/2025).

							Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours.
KANDOR GROUP	26 000 000 HTVA 30 680 000 TTC	26 000 010 HTVA 29 717 485 TTC	90 jours +7 800 000 HTVA	Ouagadougou - 1 300 000 HTVA	32 500 000 HTVA	1 ^{er}	Variation de 10 F CFA HTVA due à des erreurs de produits aux items 1 à 5, 7 à 11, 13, 14 et 18. Le montant a été également revu pour tenir compte de l'exonération sur la TVA aux items 1, 5, 8 et 13 (Confère lettre N°2025-2240/MEF/SG/DGI/DLC/si du 07/10/2025). Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours.
UNIVERS BIO-MEDICAL	33 400 865 TTC	--	---	--	--	--	Offre rejetée pour non-conformité du prospectus aux items 1, 7, 8, 11, 14 (les prospectus fournis sont dans une langue autre que le français)
MEDIC BIO	36 804 200 TTC	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : * Contradiction sur la marque à l'item 3 * Absence de fermeté à l'item 4 (dimensions) * Spécifications techniques incomplètes à l'item 18
GLOBAL ADIS MATERIAUX SARL	28 950 000 HTVA 29 958 000 TTC	28 700 000 HTVA 32 516 000 TTC	90 jours +8 685 000 HTVA	Ouagadougou - 1 447 500 HTVA	36 187 500 HTVA	2 ^{ème}	Variation de -0,86 % due à une discordance de prix unitaires à l'item 11. Le montant a été également revu pour tenir compte de l'exonération sur la TVA aux items 1, 5, 8 et 13 (Confère lettre N°2025-2240/MEF/SG/DGI/DLC/si du 07/10/2025). Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours.
GLOBAL MATERIELS ET SERVICES	34 703 800 TTC	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : * Des photos commentées fournies en lieu et place et des prospectus et/ou échantillons exigés par la demande de prix * Absence de délai d'exécution, un paramètre de conformité techniques et d'ajustement financier
PASIS BIOMEDICAL SARL	--	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : * Absence proposition financière * Absence du tableau de spécifications techniques et des prospectus sur l'ensemble des items.
ATTRIBUTAIRE	KANDOR GROUP pour un montant de trente-quatre millions cent quarante-deux mille six cent dix-sept (34 142 617) F CFA TTC après une augmentation de 14,8 % des quantités aux items 1 (+5) ; 5 (+10) ; 6 (+10) ; 7 (+10) ; 12 (+10) ; 13 (+5) et 17 (+40). Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours.						
Lot 2 : Acquisition d'équipements biomédicaux de conservation de vaccins au profit de la Commune de Ouagadougou							
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant revu et/ou corrigé en F CFA	Ajustements en F CFA		Montant après ajustement en F CFA	Rang	Observations
			Par rapport au délai d'exécution	Par rapport à la préférence locale			
KIIBA TRADE ET SERVICES SARL	8 761 500 TTC 7 425 000 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour une contradiction sur le délai d'exécution, un critère de conformité technique et d'ajustement financier.
GLOBAL MEDICAL GROUP SARL	7 500 000 HTVA 8 850 000 TTC	--	90 jours +2 250 000 HTVA	Ouagadougou - 375 000 HTVA	9 375 000 HTVA	3 ^{ème}	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours.
JOSA ASSISTANCE MEDICO-CHIRURGICALE SARL	6 350 000 HTVA 7 493 000 TTC	--	--	--	--	--	Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
KANDOR GROUP	7 370 000 HTVA 8 696 600 TTC	--	90 jours +2 211 000 HTVA	Ouagadougou - 368 500 HTVA	9 212 500 HTVA	2 ^{ème}	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours.
UNIVERS BIO-MEDICAL	7 431 463 HTVA 8 769 126 TTC	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour non-conformité des prospectus aux items 1 et 2 (les prospectus joints sont dans une langue autre que le français)

MEDIC BIO	8 000 000 HTVA 9 440 000 TTC	--	90 jours +2 400 000 HTVA	Ouagadougou - 400 000 HTVA	10 000 000 HTVA	4 ^{ème}	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours
PASIS BIOMEDICAL SARL	6 690 000 HTVA	--	80 jours 00 F	Ouagadougou - 334 500 HTVA	6 355 500 HTVA	1 ^{er}	Conforme avec un délai d'exécution de 80 jours
GLOBAL MATERIELS ET SERVICES	7 206 450 HTVA 8 503 611 TTC	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour absence de délai d'exécution, un critère de conformité technique et d'ajustement financier.
ATTRIBUTAIRE	PASIS BIOMEDICAL SARL pour un montant de six millions six cent quatre-vingt-dix mille (6 690 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution est de quatre-vingt (80) jours.						

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2025-27/CO/M/DCP
Travaux de construction, d'achèvement de la réhabilitation d'infrastructures et la fourniture et pose de lampadaires solaires dans la Commune de Ouagadougou
Financement : Budget Communal 2025
Publication : Quotidien des marchés Publics N°4235 du 25-09-2025
Date de dépouillement et de délibération : 06-10-2025

Lot 1 : Travaux d'achèvement de la réhabilitation et d'extension des CSPS du secteur 16 et du CSPS de ZONGO

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé	Conformité technique	Délai d'exécution	Montant après ajustement HTVA	Rang	Conclusions
01	ECKAF	41 536 381	-	Non conforme	-	-	-	Offre rejetée : Agrément technique non valide (agrément technique expiré le 02/06/2025)
02	ETWZF	53 478 464	-	Conforme	45 jours	45 320 732	1 ^{er}	Conforme
Attributaire		ENTREPRISE TEEGA WENDE ZOENEBA & FRERES pour un montant de cinquante-trois millions quatre cent soixante-dix-huit mille quatre cent soixante-quatre (53 478 464) F CFA TTC soit cinquante-quatre millions sept cent soixante-douze mille deux cent quatorze (54 772 214) F CFA TTC après activation de l'item B.4.8 (poste initialement mis en PM). Le délai d'exécution est de 45 jours						

Lot2 : Travaux de construction et réhabilitation d'infrastructures du Parc urbain Bangr-weoogo

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé	Conformité technique	Délai d'exécution	Montant après ajustement HTVA	Rang	Conclusions
01	ETWZF	10 852 991	-	Conforme	45 jours	9 197 450	1 ^{er}	Conforme
Attributaire		ENTREPRISE TEEGA WENDE ZOENEBA & FRERES pour un montant de dix millions huit cent cinquante-deux mille neuf cent quatre-vingt-onze (10 852 991) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de 45 jours						

Lot 3 : Travaux de fourniture et pose de lampadaires solaires dans la Commune de Ouagadougou

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé	Conformité technique	Délai d'exécution	Montant après ajustement HTVA	Rang	Conclusions
01	PPS SAS	62 049 000	62 049 000	Conforme	60 jours	52 610 190	1 ^{er}	Conforme
02	GENERAL ELECTRIC BURKINA	64 122 000	-	Non conforme	-	-	-	Non conforme : -Absence d'expérience du chef de projet, du chef de chantier et du topographe. Les expériences présentées dans les CV (2018 et 2020 à nos jours) en permettent pas d'identifier les deux (02) expériences exigées au cours des trois (03) dernières années -Prospectus non conformes : *Batterie d'accumulateur : La tension nominale proposée est de 25,6 V au lieu de 24V DC exigée *Luminaire solaire : La température de couleur des LED propose est de 5400 K au lieu de 5700K exigée
03	G. WATT & BATIR	60 707 125	-	Non conforme	-	-	-	Offre rejetée : Modèle de la lettre de soumission non conforme au modèle exigé dans le dossier de demande de prix
04	ENCES SOLAIRE INT- SARL	58 174 000	-	Non conforme	-	-	-	Offre rejetée pour absence de prospectus conformément aux DPAO du dossier de demande de prix
05	GROUPEMENT SOLARIS ENERGY/ITAOU SERVICES INTERNATIONAL	57 080 000	-	Non conforme	-	-	-	Offre rejetée : - Modèle de la lettre de soumission non conforme au modèle exigé dans le dossier de demande de prix -Agrément technique de SOLARIS non conforme et non valide (agrément R1 fourni et expiré le 04/08/2025)
Attributaire		PROJET PRODUCTION SOLAIRE (PPS) SAS pour un montant de soixante-deux millions quarante-neuf mille (62 049 000) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de 60 jours						

RÉGION DES KOULSÉ

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS PROVISOIRES DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS SUITE À L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2025-008/RKLS/PBAM/CGBR/MGBR/PRCP DU 11 AOUT 2025 RELATIF À L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS SCOLAIRES AU PROFIT DE LA CEB DE GUIBARE. Date d'ouverture et d'examen des plis : 03 octobre 2025, Date de délibération : 07/10/2025/ Nombre de plis reçus : trois (03) / Financement : Budget Communal (Fonds Miniers de Développement Local), Gestion 2025/ Enveloppe : 20 000 000 FCFA TTC/Références de la publication de l'Avis : Revue des Marchés publics N°4234 du mercredi 24 septembre 2025, page 50.

N° IFU	SOUSSIONNAIRE	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
00102234Z	E.C.M	-	17 855 974	-	-	Offre non conforme car : -Les pièces administratives manquantes et expirées ne sont pas transmises dans les délais impartis par la lettre N°2025-094/RKLS/PBAM/CGBR/MGBR/PRCP du 03/10/2025 relative à la transmission des pièces administratives ; -En plus, certaines désignations du bordereau des prix unitaires sont non conformes au dossier (1 : dimension du bureau agent métallique=150X70X76 cm au lieu de 1500x70x76cm ; 5 : le table banc CE/CM avec casier en tube carré de 35 au lieu de table banc CE/CM avec casier en tube rond 35) ; - Le cadre du bordereau des prix unitaires est non conforme au modèle fourni par le dossier (il y a manque d'une colonne à savoir celle du pays d'origine).	Non classé
-	E.S.F	-	-	-	-	Offre rejetée: -pour non respect de l'anonymat; -la mention de l'enveloppe extérieure est non conforme à l'IC 15.2(b) du dossier de demande de prix.	Non classé
00021906G	E.G.C.A	-	19 884 888	-	-	Offre conforme	1 ^{er}
Attributaire provisoire		E.G.C.A pour un montant de dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-huit (19 884 888) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS PROVISOIRES DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS SUITE À L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2025-009/RKLS/PBAM/CGBR/MGBR/PRCP DU 11 AOUT 2025 RELATIF A L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS AU PROFIT DES CSPS DE LA COMMUNE DE GUIBARE. Date d'ouverture et d'examen des plis : 03 octobre 2025, Date de délibération : 07/10/2025/ Nombre de plis reçus : trois (03) / Financement : Budget Communal (Fonds Miniers de Développement Local), Gestion 2025/ Enveloppe : 18 000 000 FCFA TTC/ Références de la publication de l'Avis : Revue des Marchés publics N°4234 du mercredi 24 septembre 2025, page 49.
P=16 350 857/M=17 340 343/Borne inférieure=14 739 292/Borne supérieure=19 941 394/Seuil de tolérance (5%) de la borne inférieure=14 002 327.

N° IFU	SOUSSIONNAIRE	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
00105872T	ACCLIN SARL	-	14 542 900	-	-	Offre non conforme : -Le cadre du bordereau des prix unitaires est non conforme au modèle fourni par le dossier (il y a manque d'une colonne à savoir celle du pays d'origine) ; -Le cadre du bordereau de prix est non conforme au modèle fourni par le dossier (il y a manque d'une colonne à savoir celle de la date de livraison(délais)).	Non classé
00110484W	MEDITEK FASO	-	14 783 100	-	-	Conforme	1 ^{er}
00064080H	NARO DISTRIBUTION SARL	-	17 918 613	-	-	Conforme	2 ^{ème}
Attributaire provisoire		MEDITEK FASO pour un montant de quatorze millions sept cent quatre-vingt-trois mille cent (14 783 100) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

Objet Travaux de construction d'un (01) Bâtiment de trois (03) salles de classe + Bureau + magasin au profit de la commune Barsalogo
Financement : Budget communal/FMDL/ADCT. **Référence de la publication l'avis de demande de cotation** : RMP n°4192 du lundi 28/07/2025
AVIS DE DEMANDE DE PRIX : N°2025-01/RCNR/PSNM/CBRS/PRCP du 07/07/2025. **LETRE DE CONVOCATION DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS** : N°2025-08 RCNR/PSNM/CBRS/PRCP du 04/08/2025

N° IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Délai d'exécution	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
00139521 T	HABIB TRADING INTERNATIONAL	20 537 290	24 234 002	20 537 290	24 234 002	Conforme	90 jours	2 ^e
00160496 H	E.K.M. F PLUS	19 982 990	23 579 928	19 982 990	23 579 928	Conforme	90 jours	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE		E.K.M.F PLUS pour un montant de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-dix (19 992 990) FCFA HTVA, soit vingt-trois millions cinq cent dix-neuf mille neuf cent vingt-huit (23 579 928) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.						

Objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 BOUTIQUES DE RUES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BARSALOGHO. **Financement** : Budget communal/FMDL. **Référence de la publication l'avis de demande de cotation** : RMP n°4192 du lundi 28/07/2025. **AVIS DE DEMANDE DE PRIX** : N°2025-01/RCNR/PSNM/CBRS/PRCP du 07/07/2025. **LETRE DE CONVOCATION DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS** : N°2025-08 RCNR/PSNM/CBRS/PRCP du 04/08/2025

N° IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Délai d'exécution	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
00160496 H	EKMF PLUS SARL	24 491 510	28 899 982	24 491 510	28 899 982	Conforme	90 jours	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE		EKMF PLUS SARL pour un montant de vingt-quatre million quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent dix (24 491 510) FCFA HTVA, soit vingt-huit millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-deux (28 899 982) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.						

REGION DES KOULSE

COMMUNE DE KORSIMORO

FICHE SYNTHESE DES RESULTATS PROVISOIRES

Objet : Dossier de demande de cotation pour les travaux de construction par la commune de Korsimoro d'incinérateurs et de latrines dans les formations sanitaires ; Référence de la publication de l'avis de demande de cotation : RMP n°4199 du mercredi 06 août 2025

Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : 18/08/2025

Nombre de plis reçus : Sept (07) ; Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF

Référence STEP : BF-UCP-PCRSS-496053-CW-RFQ

Lettre de convocation de la CCAM : N°2025-003/RCNR/PSNM/CKRS/M/SG/PRCP du 11/08/2025

N° IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Délai d'exécution	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
00052046 B	EGAF	13 927 073	16 433 946	13 927 073	16 433 946	Conforme	60 jours	1 ^{er}
00096214 J	MGB	19 306 500	-	19 306 500	-	Conforme	60 jours	4 ^e
00158354 Z	RAPHA PRESTATION SARL	20 137 980	-	20 137 980	-	Conforme	60 jours	5 ^e
00090006 Y	SBUCO-BTP	17 798 790	21 002 572	17 798 790	21 002 572	Conforme	60 jours	2 ^e
00139521 T	HABIB TRADING INTERNATIONAL	11 612 607	16 184 112	18 800 095	22 184 112	Conforme Erreurs de calculs constatés sur les montants HTVA et TTC, entraînant une correction de l'offre financière	60 jours	3 ^e
00003035 Z	S.T.O.	11 974 471	-	-	-	Non conforme Absence d'agrément technique de type Lp pour les latrines tel qu'exigé dans le dossier de DC.	60 jours	Non classée
00082051 G	E.S.B.	14 593 110	17 219 870	-	-	Non conforme Absence d'agrément technique de type Lp pour les latrines tel qu'exigé dans le dossier de DC.	60 jours	Non classée
ATTRIBUTAIRE		EGAF pour un montant de treize millions neuf cent vingt-sept mille soixante-treize (13 927 073) FCFA HTVA, soit seize millions quatre cent-trente-trois mille neuf cent quarante-six (16 433 946) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires .						

REGION DU CENTRE NORD

COMMUNE DE KONGOUSSI

Objet : Dossier de demande de cotation pour acquisition, installation et mise en service par la Commune de Kongoussi de système d'éclairage par énergie solaire au profit des écoles et formations sanitaires.

Référence de la publication de l'avis de demande de cotation : RMP n°4185 du jeudi 17/07/2025

Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : 28/07/2025

Nombre de plis reçus : Huit (08) ; Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF

Référence STEP : BF-UCP-PCRSS-496041-GO-RFQ

Lettre de convocation de la CCAM : N°2025-010RCNR/PBAM/CKGS/M/PRCP du 24/07/2025

N° IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Délai d'exécution	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
00218594 H	UNIQUE AND ONE ENERGY	11 783 100	13 904 058	11 783 100	12 132 948	Conforme : Exonération de 4 items : « item 4, item 5, item 6 et item 7 » ne sont pas soumis à la TVA, ce qui entraîne une correction de l'offre financière	45 jours	4 ^e
00002104 S	WATAM SA	9 174 133	10 825 477	9 174 133	9 359 467	Conforme : Exonération de 4 items : « item 4, item 5, item 6 et item 7 » ne sont pas soumis à la TVA, ce qui entraîne une correction de l'offre financière	45 jours	1 ^{er}
00176884 L	COPAF SARL	9 638 000	-	9 638 000	-	Conforme	45 jours	3 ^e
00118579 L	HAMDALLAYE PAS CHER	11 903 000	14 045 540	11 903 000	12 167 600	Conforme : Exonération de 4 items : « item 4, item 5, item 6 et item 7 » ne sont pas soumis à la TVA, ce qui entraîne une correction de l'offre financière.	45 jours	5 ^e
00072027 L	ESIM INTERNATIONAL SARL	12 291 000	14 503 380	12 291 000	12 566 400	Conforme : Exonération de 4 items : « item 4, item 5, item 6 et item 7 » ne sont pas soumis à la TVA, ce qui	45 jours	7 ^e

						entraîne une correction de l'offre financière.		
00127562 U	CONCO DISTRIBUTION	11 502 000	13 572 360	-	-	Non Conforme : -Absence de facture d'achat : (Lot de petits matériels d'électricité et de petits matériels de travaux de génie civil)	45 jours	Non classé
00131004 F	SOLARIS ENERGY	12 354 000	12 497 640	12 354 000	12 497 640	Conforme	45 jours	6^e
00198695 C	SOPESC SARL	9 522 000	-	9 522 000	-	Conforme.	45 jours	2^e
ATTRIBUTAIRE		WATAM SA pour un montant de neuf millions cent soixante-quatorze mille cent trente-trois (9 174 133) FCFA HTVA , soit neuf millions trois cent cinquante-neuf mille quatre cent soixante-sept (9 359 467) FCFA TTC , avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours calendaires .						

COMMUNE DE YALGO

PORTANT SUR LES MONTANTS TTC DES SOUMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°2025-02/RCNR/PNMT/C.YLG/PRCP DU 25 JUIN 2025 RELATIF A L'ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE PAR LA COMMUNE DE YALGO DES SYSTEMES D'ECLAIRAGE PAR ENERGIE SOLAIRES AU PROFIT DES ECOLES ET DES FORMATIONS SANITAIRES,

PARU DANS LE QUOTIDIEN N°4205-4206 DU JEUDI 14 & VENDREDI 15 AOUT 2025, PAGE 25.

IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Délai d'exécution	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
00176884 L	COPAF SARL	24 132 500	-	24 132 500	-	Conforme	45 jrs	2^e
00155084 K	ELDRISAB SERVICES SARL	20 500 000	21 000 130	20 500 000	21 000 130	Les items « 2 à 8 et 26 à 32 » ne sont pas soumis à la TVA.	45 jrs	1^{er}
00002104 S	WATAM SA	39 427 000	46 523 860	39 427 000	42 558 460	Correction du montant total dû aux exonérations des items « 2 à 8 et 26 à 32 » de la TVA.	45 jrs	3^e
00168977 F	GPRT SARL	36 960 000	-	-	-	Non conforme Non-conformité des spécifications techniques proposées au niveau des items 19 et 21. Item 19 : « Tube gorgé 20 » au lieu de « Tube gorgé 25 » tel que spécifié dans le dossier de demande de cotation ; Item 21 : « Goulotte 100/40 » au lieu de « Attache de 16 mm » tel que spécifié dans le dossier de demande de cotation.	45 jrs	Non classée
ATTRIBUTAIRE		ELDRISAB SERVICES SARL » pour un montant de vingt millions cinq cent mille (20 500 000) FCFA HTVA , soit vingt-un millions cent trente (21 000 130) FCFA TTC , avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours calendaires .						

COMMUNE DE BARSALOGHO

Objet : Dossier de demande de cotation pour les travaux de construction par la commune de Barsalogho d'incinérateurs et de latrines dans les formations sanitaires ; **Référence de la publication de l'avis de demande de cotation** : RMP n°4199 du mercredi 06/08/2025
Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : 18/08/2025 ; **Nombre de plis reçus** : Deux (02)
Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF
Référence STEP : :BF-UCP-PCRSS-496017-CW-RFQ
Lettre de convocation de la CCAM : N°2025-03/RCNR/PSNM/ CBRS /PRCP du 11/08/2025

N° IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Délai d'exécution	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
00139521 T	HABIB TRADING INTERNATIONAL	8 926 895	10 183 276	8 926 895	10 533 736	Conforme Correction du montant total dû à une erreur de sommation du montant TTC	60 jours	1^{er}
00037198 Y	E.K.M. F	9 357 205	-	9 357 205	-	Conforme	60 jours	2^e
ATTRIBUTAIRE		HABIB TRADING INTERNATIONAL pour un montant de huit millions neuf cent vingt-six mille huit cent quatre-vingt-quinze (8 926 895) FCFA HTVA , soit dix millions cinq cent trente-trois mille sept cent trente-six (10 533 736) FCFA TTC , avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires.						

COMMUNE DE REO

Demande de prix N°2025-005/RCOS/PSNG/CRO/SG/DABF/PRCP du 30 juillet 2025 portant réalisation et réhabilitation d'infrastructures au profit de la commune de REO. Financement : Budget Communal + FMDL+ PREGOLS/ADCT, Gestion 2025.
Date de dépouillement et de délibération : Lundi 22 Septembre 2025. **Avis de publication** : Quotidien des marchés publics N° 4226 du vendredi 12 septembre 2025. **Convocation des membres de la CCAM** : Lettre N°2025-34/CRO/SG/DABF/PRM du 17 Septembre 2025
Nombre de plis reçus : Douze (12) Plis. **Tableau récapitulatif des comparaisons des offres**
NB : Toutes les offres ont été évaluées et comparées en Toutes Taxes Comprises (TTC)

Lots	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4	Lot 5	Lot 6	Lot 7
E en TTC	20 900 000	2 375 000	6 650 000	7 600 000	14 400 000	13 488 608	17 575 000
Moyenne M	-	2 262 634	-	-	13 778 076	12 929 123	16 375 892

Montant Anormalement bas	-	1 923 239	-	-	11 711 365	10 989 755	13 919 509
Montant anormalement élevé	-	2 606 029	-	-	15 844 787	14 869 492	18 832 276
Marge de tolérance de 5%	-	1 827 077	-	-	11 125 797	10 440 267	13 223 533
N°	Soumissionnaires	Montant en francs CFA lu	Montant en francs CFA corrigé	Délai d'exécution	Observation		Rang
Lot 1 : Réhabilitation de la salle de réunion du CELPAC de Réo							
01	ACADI BTP	HTVA : 48 493 032,5 TTC : 57 221 778	HTVA : 47 343 032,50 TTC : 55 864 778,35	60 Jours	Offre non conforme : Expérience générale /globale du personnel insuffisante : 01 année fournie au lieu de 05 ans exigés ; L'expérience auprès des anciens employeurs non justifiées Soustraction des prix unitaires appliqués aux items III.1, III.3, III.8, IV.1 dont les quantités dont le DDP sont en PM. Offre hors enveloppe		-
02	NERWAYA CONSTRUCTION BTP	HTVA : 17 235 011 TTC : -	HTVA : 17 235 011 TTC : 20 337 313	60 Jours	Offre non conforme : Pièces administratives non complétées (ASF, CNSS, DRTLS) dans les délais impartis, malgré la lettre de relance adressée et reçu par SAM Dieudonné		-
03	ENTREPRISE PANG YA WENDE (EPYW)	HTVA : 17 124 085 TTC : -	HTVA : 17 124 085 TTC : 20 206 420	60 Jours	Offre conforme		1 ^{er}
Lot 2 : Construction d'un bloc de latrine à deux postes à l'école de Semapoun							
01	CASE BTP	HTVA : 1 910 115 TTC : -	HTVA : 1 910 115 TTC : 2 253 936	60 Jours	Offre conforme		2 ^e
02	ENTREPRISE DE CONSTRUCTION YI WO-ZENA (ECYZ)	HTVA : 1 639 180 TTC : -	HTVA : 1 639 180 TTC : 1 934 232	60 Jours	Offre conforme		1 ^{er}
03	NATOGUE SARL	HTVA : 1 486 020 TTC : -	HTVA : 1 486 020 TTC : 1 753 504	60 Jours	Offre non conforme : Expérience de l'ensemble du personnel dans les travaux similaires non justifiés au cours des trois dernières années non justifiée (2022, 2023 et 2024), une année justifiée (2023) au lieu de trois (03) ans exigés		-
04	NEWS EXPERTISE AFRICAN BUILDING SARL (NEAB)	HTVA : 1 505 435 TTC : -	HTVA : 1 505 435 TTC : 1 776 413	60 Jours	Offre non conforme : -Expérience générale / globale du conducteur des travaux insuffisante (02 ans fournis au lieu de 05 ans exigés) -Expérience générale / globale de l'ensemble du personnel insuffisante (02 ans justifiés, expérience avec les anciens employeurs non justifiée) Pièces administratives non complétées (CNSS, AJT, DRTLS, CNF, RCCM) dans les délais impartis.		-
Lot 3 : Réhabilitation de la clôture de la Mairie et construction d'un mât							
01	KIENON MULTI SERVICE (KMS)	HTVA : 3 789 755 TTC : -	HTVA : 3 771 971 TTC : 4 450 926	60 Jours	Offre non conforme : Expérience globale / générale du personnel insuffisante (05 ans exigés au lieu de 3ans 10 mois pour le conducteur des travaux, 02 ans 9 mois pour le Chef de chantier, 03 ans et 03 ans 01 mois pour les Maçons, 03 ans 4 mois pour l'électricien), Expérience chez les anciens employeurs non justifiée de l'ensemble du personnel Variation de prix entre le prix en lettre « trois mille » et en chiffre « 30 000 » de l'item IV.1 Montant corrigé inférieur au montant inscrit dans la lettre de soumission, donc à considérer pour la contractualisation en cas d'attribution		-
Lot 4 : Réhabilitation d'un bâtiment administratif au profit de la Préfecture de Réo							
01	KIENON MULTI SERVICE (KMS)	HTVA : 4 625 844 TTC : -	HTVA : 4 625 844 TTC : 5 458 495	60 Jours	Offre non conforme : Expérience globale / générale du personnel insuffisante (05 ans exigés au lieu de 04 ans pour le conducteur des travaux, 03 ans 9 mois pour le Chef de chantier, 02 ans 11 mois et 02 ans 11 mois pour les Maçons, 03 ans pour l'électricien) Expérience chez les anciens employeurs non justifiée de l'ensemble du personnel		-
02	CASE BTP	HTVA : 7 281 394 TTC : -	HTVA : 7 281 394 TTC : 8 592 045	60 Jours	Offre non conforme : Le même personnel et le même matériel a été proposé pour le Lot 2 et Lot 4 Hors enveloppe		-
03	NERWAYA CONSTRUCTION BTP	HTVA : 5 567 188 TTC : -	HTVA : 5 567 188 TTC : 6 569 282	60 Jours	Offre non conforme Pièces administratives non complétées (ASF, CNSS, DRTLS) dans les délais impartis, malgré la lettre de relance adressée et reçu par SAM Dieudonné		-
Lot 5 : Construction d'un dépôt + une cuisine dans le jardin municipal							
01	ACADI BTP	HTVA : 16 540 532,5 TTC : 19 517 828,35	HTVA : 16 440 560,00 TTC : 19 399 860,80	60 Jours	Offre non conforme : -Absence d'attestation de travail du conducteur des travaux dans les entreprises GECOSER et ABDOUL SERVICES INTERNATIONAL 2 ans d'expérience dans les travaux similaires justifiées au lieu de 03 ans exigés (la 3 ^e année étant ayant été		-

					obtenue avec un privé et non avec l'Etat et ses démembrements) Incohérence de la date de naissance dans le CV (11/11/1988) et le diplôme (12/11/1990) Soustraction du prix unitaire appliqué à l'item 3.2.2.1 dont la quantité dans le DDP est PM Offre hors enveloppe	
02	NERWAYA CONSTRUCTION BTP	HTVA : 10 842 650 TTC : -	HTVA : 10 842 650 TTC : 12 794 327	60 Jours	Offre non conforme Pièces administratives non complétées (ASF, CNSS, DRTLS) dans les délais impartis, malgré la lettre de relance adressée et reçu par SAM Dieudonné	-
03	ETS KOUKA VICTOR	HTVA : 9 992 258 TTC : -	HTVA : 9 992 258 TTC : 11 790 864	60 Jours	Offre conforme	1 ^{er}
04	NATOGUE SARL	HTVA : 10 999 987 TTC : -	HTVA : 10 999 987 TTC : 12 979 984	60 Jours	Offre non conforme : Expérience de l'ensemble du personnel dans les travaux similaires non justifiés au cours des trois dernières années non justifiée (2022, 2023 et 2024), une année justifiée (2023) au lieu de trois exigés	-
05	ENTREPRISE ZIWENDPANGA SARL (EZIP)	HTVA : 11 779 250 TTC : 13 899 515	HTVA : 11 779 250 TTC : 13 899 515	60 Jours	Offre conforme	2 ^e
06	NEWS EXPERTISE AFRICAN BUILDING SARL (NEAB)	HTVA : 10 940 295 TTC : -	HTVA : 10 940 295 TTC : 12 909 548	60 Jours	Offre non conforme : -Expérience générale / globale de l'ensemble du personnel insuffisante (02 ans justifiés au lieu de 05 ans exigés, expérience avec les anciens employeurs non justifiée) Pièces administratives non complétées (CNSS, AJT, DRTLS, CNF, RCCM) dans les délais impartis.	-
Lot 6 : Réalisation de travaux complémentaires dans le jardin municipal (Aménagement jardin et aménagement parking)						
01	ENTREPRISE GENERALE WENDYAM	HTVA : 9 600 850 TTC : -	HTVA : 9 600 850 TTC : 11 329 003	60 Jours	Offre conforme	1 ^{er}
02	ENTREPRISE ZIWENDPANGA SARL (EZIP)	HTVA : 10 890 500 TTC : 12 850 790	HTVA : 10 890 500 TTC : 12 850 790	60 Jours	Offre conforme	2 ^e
03	WEND-N-TOIN SERVICES SARL	HTVA : 8 703 750 TTC : 10 270 425	HTVA : 8 703 750 TTC : 10 270 425	60 Jours	Offre non conforme : Expérience similaire au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) du personnel dans les travaux similaires insuffisante : 03 travaux exigés au lieu de respectivement 02 ans pour le conducteur des travaux, 01 an pour le chef de chantier, Maçon 1, 03 ans pour le maçon 2, 2 ans le menuisier 2, électricien, les peintres, le Charpentier et le Ferrailleur	-
Lot 7 : Construction de la clôture du comptoir des oignons						
01	KIENON MULTI SERVICE (KMS)	HTVA : 10 974 593 TTC : -	HTVA : 10 974 593 TTC : 12 950 019	60 Jours	Offre non conforme : Expérience globale / générale du personnel insuffisante (05 ans exigés au lieu de 04 ans 02 mois pour le conducteur des travaux, 03 ans 11 mois pour le Chef de chantier, 03 ans 09 mois, 04 ans, 03 ans 05 mois pour les Maçons, 04 ans pour l'électricien) Expérience chez les anciens employeurs non justifiée de l'ensemble du personnel Expérience chez les anciens employeurs non justifiée de l'ensemble du personnel	-
02	ACADI BTP	HTVA : 15 564 725,50 TTC : 18 366 376,09	HTVA : 15 564 725,50 TTC : 18 366 376,09	60 Jours	Offre non conforme : -Absence d'attestation de travail pour les conducteurs des travaux et le chef de chantier dans les entreprises GECOSER et ABDLOU SERVICES INTERNATIONAL -2 ans d'expérience dans les travaux similaires du conducteur des travaux proposés au lieu de 03 exigés -CV du chef de chantier non signé Offre hors enveloppe	-
03	ETS KOUKA VICTOR	HTVA : 10 970 895 TTC : -	HTVA : 10 970 895 TTC : 12 945 656	60 Jours	Offre conforme Offre anormalement basse	-
04	ENTREPRISE ZIWENDPANGA SARL (EZIP)	HTVA : 13 736 275 TTC : 16 208 805	HTVA : 13 736 276 TTC : 16 208 805	60 Jours	Offre conforme	1 ^{er}
05	ENTREPRISE PANG YA WENDE (EPYW)	HTVA : 11 653 474 TTC :-	HTVA : 11 653 474 TTC : 13 751 099	60 Jours	Offre non conforme : Le même personnel a été proposé au Lot 1 et Lot 7	-
06	WEND-N-TOIN SERVICES SARL	HTVA : 11 588 461 TTC : 13 674 384	HTVA : 11 588 461 TTC : 13 674 384	60 Jours	Offre non conforme : Expérience similaire au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) du personnel dans les travaux similaires insuffisante : 03 travaux exigés au lieu de respectivement 02 ans pour le conducteur des travaux, 01 an pour le chef de chantier, Maçon 1, 03 ans pour le maçon	-
ATTRIBUTAIRES		Lot 1 : ENTREPRISE PANG YA WENDE (EPYW) pour un montant de Dix-sept million cent-vingt-quatre mille quatre-vingt-cinq (17 124 085) F CFA HTVA F CFA HTVA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

<p>Lot 2 : ENTREPRISE DE CONSTRUCTION YI WO-ZENA (ECYZ) pour un montant d'un million six-cent-trente-neuf mille cent-quatre-vingt (1 639 180) F CFA HTVA franc CFA HTVA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.</p> <p>Lot 3 : Infructueux</p> <p>Lot 4 : Infructueux</p> <p>Lot 5 : ETS KOUKA VICTORE pour un montant de neuf million neuf-cent-quatre-vingt-douze mille deux-cent-cinquante-huit (9 992 258) F CFA HTVA F CFA HTVA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.</p> <p>Lot 6 : ENTREPRISE GENERALE WENDYAM pour un montant de neuf million six-cent mille huit-cent-cinquante (9 600 850) F CFA HTVA F CFA HTVA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.</p> <p>Lot 7 : ENTREPRISE ZIWENDPANGA SARL (EZIP) pour un montant de treize million sept-cent-trente-six mille deux-cent-soixante-quinze (13 736 275) F CFA HTVA franc CFA HTVA soit seize million deux-cent-huit mille huit-cent-cinq (16 208 805) F CFA TTC pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.</p>
--

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANGA

<p>Demande de prix N°2025-014/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRM du 26/08/2025 pour l'acquisition de petits matériels de chirurgie maxillo-faciale/stomatologie au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga. Financement : Budget du CHR Manga, Exercice 2025 Date de dépouillement : 18 septembre 2025. Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4223 du mardi 09 septembre 2025, page 60</p> <p style="text-align: center;">Lot unique : Acquisition de petits matériels de chirurgie maxillo-faciale/stomatologie Nombre de plis reçus : 01</p>							
N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	MONDE BIO MEDICAL	-	4 495 000	-	4 495 000	1 ^{er}	Offre conforme
ATTRIBUTAIRE		MONDE BIO MEDICAL pour un montant de Quatre millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille (4 495 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

REGION DU NAZINON

COMMUNE DE KAYAO

<p style="text-align: center;">SYNTHESE : DEMANDE DE N°2025-010/RCSD/PBZG/CKYO/M DU 26 MAI 2025 POUR LA REFECTION DE LA MATERNITE DU CSPS DE KAYAO (lot 1). Financement : Fonds propres Gestion 2025 Publication de l'avis : Quotidien Marchés Publics N° 4210 du jeudi 21 août 2025 Convocation de la CCAM : N° 2025-151/ RCSD/PBZG/CKYO/M du 22 août 2025</p>						
Soumissionnaires	Montant Lu HTVA	Montant Lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
E. W. S Sarl	6 515 690	-	-	-	Non conforme (agrément falsifié)	Non classé
EGNAF BTP	5 384 221	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE		EGNAF BTP pour un montant de Cinq millions trois cent quatre-vingt-quatre mille deux cent vingt un (5 384 221) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours				

SYNTHESE : DEMANDE DE N°2025-003/RCSD/PBZG/CKYO/M DU 18 MARS 2025 POUR LA CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR A KAYAO AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KAYAO.

<p style="text-align: center;">Financement : Fonds propres Gestion 2025 Publication de l'avis : Quotidien Marchés Publics N° 4210 du jeudi 21 août 2025 Convocation de la CCAM : N° 2025-151/ RCSD/PBZG/CKYO/M du 22 août 2025</p>						
Soumissionnaires	Montant Lu HTVA	Montant Lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
E.R.I.MO-BTP Sarl	6 084 900	7 180 182	-	-	Conforme	2 ^{ème}
E. W. S Sarl	5 558 616	-	-	-	Non conforme (agrément falsifié)	Non classé
Groupement d'entreprise EGNAF BTP et C.E.S.T	5 910 350	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE		Groupement d'entreprise EGNAF BTP et C.E.S.T pour un montant de Cinq millions neuf cent dix mille trois cent cinquante (5 910 350) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours				

REGION DE OUBRI

Rectificatif portant sur les résultats publiés dans la Revue des marchés publics N°4234 du mercredi 24 septembre 2025 à la page 36 portant sur le régime d'imposition de l'attributaire du lot 02 relevant du Régime Contribution des Micro Entreprises, relatif au marché N°2025-02/RPCL/POTG/CNRG/M/SG/PRCP du 08 juillet 2025 pour les travaux de construction de trois blocs de trois salles de classe dans la commune de Nagreongo.

<p>Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 27 Août 2025. Nombre de plis reçus : 04. Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4207 du lundi 18 Août 2025. Financement : Budget Communal / Fonds Minier, Gestion 2025 Convocation de la CCAM N° 2025-02/RPCL/POTG/CNRG/M/PRCP DU 25 Août 2025. Date de délibération : 27 Août 2025</p> <p style="text-align: center;">Lot 02 borne inférieure : 17 660 025 Lot 03 borne inférieure : 18 717 579 Lot 02 borne supérieure : 25 150 500 Lot 03 borne supérieure : 26 656 615</p>						
Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Rang
Lot 01 : travaux de construction d'un bloc de trois salles de classe au CEG de Signoghin						
ENTREPRISE NIINAANGO SARL	24 250 000	---	---	---	NON CONFORME : offre financière hors enveloppe	Non classé Offre infructueuse
Lot 02 : travaux de construction d'un bloc de trois salles de classe au CEG de Watinoma						
ENTREPRISE SONG-NABA	15 444 915	18 225 000	---	18 225 702	CONFORME	1 ^{er}
TIM GLOBAL SERVICES	19 694 288	---	---	---	CONFORME : l'agrément technique fourni ne couvrant pas la Région du Plateau Central.	Non classé
Lot 03 : travaux de construction d'un bloc de trois salles de classe à l'école Primaire Publique de Nagréonkoudogo						

ENTREPRISE KINDA MOUMINI & FRERES	19 589 900	23 116 082	---	---	CONFORME	1 ^{er}
-----------------------------------	------------	------------	-----	-----	----------	-----------------

ATTRIBUTAIRES :
Lot 01 : infructueux
Lot 02 : l'ENTREPRISE SONG-NABA est attributaire pour un montant de QUINZE MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE QUATRE MILLE NEUF CENT QUINZE (15 444 915) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre vingt et dix (90) jours.
Lot 03 : l'ENTREPRISE KINDA MOUMINI & FRERES est attributaire pour un montant de DIX-NEUF MILLION CINQ CENT QUATRE VINGT NEUF MILLE NEUF CENT (19 589 900) F CFA HTVA soit vingt trois millions cent seize mille quatre vingt deux (23 116 082) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre vingt dix (90) jours.

REGION DE YAADGA							
Demande de prix numéro 2025-02/RYDG/PPSR/C-LTD: La réalisation de deux (02) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine (PMH) à l'école primaire publique « C » de La-Toden et au CEG de Kollo au profit de la commune de La-Toden.							
Financement : Budget communal, gestion 2025. Publication de l'avis : quotidien n° 4233 du 23 septembre 2025							
Date de dépouillement : 02 octobre 2025. Nombre de soumissionnaires : 06. Nombre de Lot : 01							
Nature Des Travaux : La réalisation de deux (02) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine (PMH) à l'école primaire publique « C » de La-Toden et au CEG de Kollo au profit de la commune de La-Toden.							
N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	Solution Travaux et Services	-	12 626 000	-	-	5 ^{ème}	Offre Conforme
2	E.G.K. BTP SARL	11 300 000	-	-	-	6 ^{ème}	Offre Conforme
3	C.A.T.	10 425 000	-	-	-	2 ^{ème}	Offre Conforme, offre anormalement basse, mais toujours dans le seuil de tolérance de 5 %/0 qui est de 11 777 772.
4	MASSA SARL	-	12 505 640	-	-	4 ^{ème}	Offre Conforme
5	WAMALGRE	10 500 000	-	-	-	3 ^{ème}	Offre Conforme, offre anormalement basse, mais toujours dans le seuil de tolérance de 5 %/0 qui est de 11 777 772.
6	EKYF	-	11 850 000	-	12 036 000	1 ^{er}	Offre Conforme, (Montant de la TVA erroné 1 836 000 au lieu de 1 650 000) ; Offre anormalement basse après correction mais toujours dans La limite du seuil de tolérance de 5 %/0 qui est de 11 777 772.
Attributaire EKYP pour un montant de douze millions trente-six mille (12 036 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.							

REGION DU GUIRIKO

COMMUNE DE KOLOKO

COMMUNIQUE

La Personne Responsable de la commande publique de la Commune de Koloko, Président de la commission d'attribution des marchés porte à la connaissance des éventuels candidats à la **demande de prix N° 2025-02/RGRK/PKND/CKLK/CCAM relative aux travaux de construction de six blocs de dix hangars dans la commune de Koloko dont l'avis est publié dans le Quotidien N°4247 du lundi 13 octobre 2025 page 71 avec date d'ouverture le mardi 21 octobre 2025** que les références sont **demande de prix N° 2025-08/RGRK/PKND/CKLK/CCAM** et la source de financement est le **Budget communal/Fonds propres** et non Fonds Minier.

La Personne responsable de la commande publique présente ses excuses à l'ensemble des éventuels candidats à ladite demande de prix pour le désagrément que cela pourrait causer.

VOGNA Siédouba
Adjoint Administratif



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA

Acquisition de supports promotionnels au profit de la RTB

Avis de demande de prix
N°2025-24/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 10/10/2025
Financement : Budget de la RTB – Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina.

1. La Radiodiffusion-Télévision du Burkina dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de supports promotionnels tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées d'un lot unique : Acquisition de supports promotionnels au profit de la RTB
Montant prévisionnel : quarante millions (40 000 000) francs CFA ;

3. Le délai livraison ne devrait pas excéder : quarante cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Financière et Comptable de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 71.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Financière et Comptable de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 71 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès de Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 71.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) francs devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Financière et Comptable de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 71 avant le **24/10/2025 à 09 heures 00 minute heure locale**.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Célestin YARA

MINISTERE DE LA SANTE

Acquisition de 4 véhicules de supervision et 4 ambulances pour les structures du Ministère de la Santé

Avis d'Appel d'OFFRES ACCELERE
N°20250044/MS/SG/DMP du 03/10/2025
Financement : *Budget PSSR II (LAD-Grant ID5657-Y1 Budgeted Work Plan)*

Cet avis d'appel d'offres ouvert fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du *Programme de Santé Sexuelle et Reproductive*.

1. Le *Ministère de la santé* lance un appel d'offres ayant pour objet : **acquisition de 4 véhicules de supervision et 4 ambulances pour les structures du Ministère de la Santé.**

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :

Lot 1 : acquisition de quatre (04) véhicules de supervision pour les structures du Ministère de la Santé

Lot 2 : acquisition de quatre (04) véhicule 4x4 station wagon de catégorie 3 aménagé en ambulance de transfert pour les structures du Ministère de la Santé)

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **quatre-vingt-cinq (85) jours**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé : Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; Ouagadougou, Code postal : 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à au secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis, Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** pour le lot 1 et cent cinquante mille (150 000) pour le lot 2 auprès du **Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers, Téléphone : 50 32 47 74/75.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq millions quatre cent mille (5 400 000) F CFA pour le lot 1 et six millions cinq cent mille (6 500 000) F CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse le **29/10/2025 avant 09 Heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister..

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel est de cent quatre-vingt millions (180 000 000) TTC pour le lot 1 et deux cent vingt- millions (220 000 000) TTC pour le lot 2

Bonaventure François de Paul P. SAM

*Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques*

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

Acquisition de titres de voyage à l'extérieur au profit du CHU-T

Avis de demande de prix à commandes
N°2025-23/MS/SG/CHU-T du 09/10/2025
Financement : BUDGET – CHU-T-Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion2025, du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T).

1. Le CHU-T dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de titres voyage à l'extérieur au profit du CHU-T**, tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : **acquisition de titres de voyage à l'extérieur au profit du CHU-T**.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025 et sept (07) jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics du CHU-T, 11BP 104 Ouaga CMS 11; Tél : 25 49 09 00

Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité technique : Voir le DPDPX pour les informations détaillées.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics du CHU-T, 11BP 104 Ouaga CMS 11; Tél : 25 49 09 00 et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de trente mille (30.000) F CFA à la caisse du CHU-T**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million (1000 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo, 11 BP 104 Ouaga CMS 11 **Tél : 25 49 09 00** avant le **24/10/2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion située au R+1 du bâtiment de l'administration du CHU-T.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B : Le montant prévisionnel de l'enveloppe est de **cinquante millions (50 000 000) F CFA Hors TVA**.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Albert KOUDOUGOU
Administrateur des Services de Santé

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Equipement de l'amphi 1000 places de l'université Joseph KI-ZERBO

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert
n°2025-0043/UJKZ/P/SG/PRM**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés.

L'Université Joseph KI-ZERBO dispose de fonds exercice **2025**, afin de financer l'**équipement de l'amphi 1000 places** de l'Université Joseph KI-ZERBO et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Ces acquisitions sont en lot unique : **Equipement de l'amphi 1000 places de l'Université Joseph KI-ZERBO** d'un montant de **deux cent millions (200 000 000)** de francs CFA TTC ;

Elle sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de fournitures suivantes : **Equipement de l'amphi 1000 places de l'Université Joseph KI-ZERBO.**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 97 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Université Joseph KI-ZERBO et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : le bureau du secrétariat de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65/70 49 38 10 de 7h 00 à 15h 30 tous les jours ouvrables.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : le bureau du secrétariat de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65/70 49 38 10. La méthode de paiement sera le virement bancaire. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par : main à main.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après le bureau du secrétariat de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65/70 49 38 10 au plus tard le **24/10/2025, à 9h 00 TU** en un (01) original et trois (03) exemplaires. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une **garantie de soumission** est de six millions (**6 000 000**) de francs CFA conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (**90**) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/10/2025 à partir de 9h 00** à l'adresse suivante : le bureau de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65/70 49 38 10

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Adama SORI

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SO.NA.GE.S.S)

Avis de demande de prix

N : 2025/023 /SONAGESS/DG/DMP du 08/10/2025

Financement : BUDGET SONAGESS- GESTION 2025

Montant prévisionnel : soixante-dix-huit millions deux cent mille (78 200 000) FCFA

Objet : pour l'acquisition de produits phytosanitaires pour la conservation des céréales issues de la collecte bord champ au profit de la SONAGESS

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2025, de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS).

1. La SONAGESS dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour l'acquisition de produits phytosanitaires pour la conservation des céréales issues de la collecte bord champ au profit de la SONAGESS tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *lot unique répartis* comme suit : l'acquisition de produits phytosanitaires pour la conservation des céréales issues de la collecte bord champ au profit de la SONAGESS.

Le montant prévisionnel se présente comme suit :

Lot unique : soixante-dix-huit millions deux cent mille (78 200 000) FCFA

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **trente (30) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS sis au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou 01 BP 354 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél : (226) 25 31 28 05/06, porte 115, tous les jours ouvrables de 7 heures 30 mn à 12 heures et de 14 heures à 16 heures. au plus tard le **24/10/2025 à 9H00mn**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics de la (**SONAGESS**) : tel 25 31 28 05/06, porte 115, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** auprès de la caisse de la SONAGESS. La méthode de paiement sera en espèce contre la délivrance d'un reçu.

6. Les offres présentées en un (01) original, deux (02) copies en papier conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions trois cent quarante-six mille (2 346 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de la SONAGESS, sis au 896 Av Kwamé N'Krumah, tel 25 31 28 05/06 1er étage, porte 115, avant le **24/10/2025 à 9 heures 00 mn**

L'ouverture des plis sera faite à 09 heures 05 mn dans la salle de réunion de la SONAGESS sise sise au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou au 2ème étage, porte 212 en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Stéphane Gildas TIENDREBEOGO

Entretien et réparation de matériels de transport au profit de la CARFO à commande

Avis de demande de prix
N° 2025-020/CARFO/DG/DMP
Financement : Budget CARFO 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'exécution du plan de passation des marchés publics 2025 de la CARFO publié sur le site web de la CARFO à l'adresse www.carfo.org.

Budget prévisionnel total : 35 000 000 francs CFA TTC repartit comme suit en quatre (04) lots :

Lot 1 : 23 500 000 francs CFA

Lot 2 : 4 500 000 francs CFA

Lot 3 : 4 500 000 francs CFA

Lot 4 : 2 500 000 francs CFA

1. la CARFO dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'entretien et réparation du matériel de matériels de transport au profit de la CARFO à commande** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. la participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'entretien et réparation du matériel de matériels de transport au profit de la CARFO se décomposent en quatre (04) lots :

Lot 1 : entretien et réparation des véhicules au profit de la CARFO à Ouagadougou ;

Lot 2 : entretien, réparation des véhicules et acquisition, installation de pneumatique au profit de la CARFO à Bobo-Dioulasso ;

Lot 3 : entretien, réparation des véhicules et acquisition, installation de pneumatique au profit de la CARFO à Koudougou ;

Lot 4 : entretien et réparation des motos au profit de la CARFO à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou.

Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : vingt-un (21) jours pour chaque ordre de commande

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction financière et comptable (DFC) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le lot 1, et dix mille (10 000) francs CFA pour chacun des lots 2, 3 et 4** au siège de la CARFO à OUAGA 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- ✓ **Lot 1 : 705 000 francs CFA ;**
- ✓ **Lot 2 : 135 000 francs CFA ;**
- ✓ **Lot 3 : 135 000 francs CFA ;**
- ✓ **Lot 4 : 75 000 francs CFA.**

devront parvenir ou être remises dans les bureaux de la Direction du patrimoine et des marchés publics (DPMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90 au 3^{ème} étage du siège de la CARFO sis sur l'avenue Sembene Ousmane à Ouaga 2000, **avant le 24/10/2025 à 9 h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Président de la Commission d'attribution des marchés

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Acquisition, installation et mise en service de serveur et de licence pour le renforcement de la Messagerie professionnelle au profit de la CARFO

Avis de demande de prix

N° 2025-021/CARFO/DG/DMP

Financement : Budget CARFO 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion *budget 2025* de la CARFO, publié sur son site web www.carfo.org.

Budget prévisionnel : 71 290 000 F CFA TTC en lot unique

1. la CARFO dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'Acquisition, l'installation et la mise en service de serveur et de licence pour le renforcement de la Messagerie professionnelle au profit de la CARFO tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (domaine D5 Intégrateur de solution en cours de validité) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent d'un lot unique :

Lot unique : Acquisition, installation et la mise en service de serveur et de licence pour le renforcement de la Messagerie professionnelle au profit de la CARFO

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trois (3) mois avec une assistance post production de six (6) mois.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction financière et comptable (DFC) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA le lot** au siège de la CARFO à OUAGA 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :

Lot unique : 2 000 000

devront parvenir ou être remises dans les bureaux de la Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90 au 3^{ème} étage du siège de la CARFO sis sur l'avenue Sembene Ousmane à Ouaga 2000, avant le **24/10/2025 à 9 h00 mn GMT**. L'ouverture des plis sera faite à **9 heures 30 minutes GMT** en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Travaux de construction de six (06) villas F3 à Ouahigouya sur les parcelles vides de la cité CNSS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 2025/053/CNSS/DESG/SM

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés du plan de passation des marchés gestion 2025 de la Caisse Nationale de sécurité Sociale.
2. La Caisse Nationale de sécurité Sociale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lots	Désignations	Montant prévisionnel
1	Travaux de construction de deux (02) villas F3 type C sur la parcelle 08	85 572 610 TTC
2	Travaux de construction de deux (02) villas F3 type C sur la parcelle 09	82 066 936 TTC
3	Travaux de construction de deux (02) villas F3 type A et B sur la parcelle 15	79 360 453 TTC

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 100 et suivants du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, au Service des Marchés, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au 2^{ème} étage de l'immeuble du siège, place de la nation
5. Les exigences en matière de qualifications sont :

Lot	Catégorie minimale	Chiffre d'affaires annuel moyen global au cours des trois dernières années	Ligne de crédit
1	B3	RAS	RAS
2	B3	RAS	RAS
3	B3	RAS	RAS

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA par lot à l'adresse mentionnée ci-après Service des Marchés au 2^{ème} étage de l'immeuble du siège. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis main à main.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : secrétariat particulier de Monsieur le Directeur général de la CNSS à Ouagadougou, au 6^{ème} étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation au plus tard le **13/11/2025 à 9 heures** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux millions (2 000 000) FCFA par lot.
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **13/11/2025 à 9 heures** à l'adresse suivante : Salle du Conseil d'Administration au 6^{ème} étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Mohomed OUEDRAOGO

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Recrutement d'un cabinet ou firme pour la formalisation des processus de gestion des services IT au profit de la CARFO.

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITION
N°2025-004/CARFO/DG/DMP
BUDGET PREVISIONNEL : 69 100 000 FCFA TTC.**

1. Publicité. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2025 publié dans le site web de la CARFO (www.carfo.org) et dans la revue des marchés publics.

2. Source de financement. LA CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES (CARFO) a obtenu dans le cadre de son budget, des fonds pour le recrutement d'un cabinet ou firme pour la formalisation des processus de gestion des services IT de la CARFO.

3. La mission assignée au cabinet ou bureau d'études, ou groupement de cabinets/bureaux d'études, dans le cadre de cette mission formalisation des processus de gestion des services IT de la CARFO est la suivante :

- former 14 informaticiens au référentiel ITIL4 Foundation
- coacher 14 informaticiens à l'examen de certification ITIL4 Foundation
- inscrire 14 informaticiens à l'examen de certification ITIL4 Foundation;
- former à COBIT 5 Foundation ou COBIT 2019 Foundation le comité de direction de la CARFO composé de 41 cadres ;
- formaliser les processus/pratiques de gestion de services informatiques adaptés à la CARFO ;
- déployer la dernière version mature de logiciel GLPI tenant compte de l'organigramme en vigueur de la CARFO et en activant les modules de centre de service, de gestion des incidents, de gestion des demandes de services, de l'habilitation des changements, de gestion des problèmes et de gestion des niveaux de services.

Il est à noté que les candidats sont tenus de se référer aux termes de références pour avoir l'intégralité des prestations.

4. La durée de la mission est de mission ne devrait pas excéder quatre (04) mois.

5. La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et du décret N° décret n°2024-1787/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant réglementation de la maîtrise d'ouvrage public déléguée, de l'assistance maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

7. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

8. Les candidats ayant manifesté leur intérêt seront présélectionnés sur la base des critères suivants :

- le domaine d'activité en informatique (solutions réseaux et communication électronique ; formations certifiantes, analyse et conseil, ingénierie logiciel et développements, accompagnement à la mise en œuvre, expertise externe) ;
- l'existence et la validité de l'agrément technique D5 intégrateur de solution de catégorie unique en cours de validité ;
- le nombre d'années d'expérience, au moins cinq ans ;
- et les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés enregistrés aux impôts, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

NB : seules les références similaires dûment justifiées par des copies entières de la convention approuvée et les attestations de bonne fin d'exécution ou les rapports de validation seront prises en compte.

Les projets dont la justification est incomplète, erronée, falsifiée ou illisible ne seront pas considérés. Les manifestations d'intérêt des soumissionnaires dont la justification comportera des informations incohérentes ou fausses seront simplement rejetées.

9. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations de façon concise et précise dans un tableau faisant ressortir : l'intitulé de la mission, le nom, l'adresse et les contacts du client, l'année de réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, le montant du contrat, les activités/tâches réalisées et les livrables produits. Les adresses E-mails et les contacts des services bénéficiaires (commanditaires) doivent être précisés pour des fins de vérifications de l'authenticité des missions similaires réalisées fournies.

10. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

11. Une liste de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à proposer leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné suivant la méthode Budget déterminée (BD).

12. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics au siège de la CARFO, au 3ème étage aile gauche du bâtiment principal, porte n° 60 et aux heures suivantes : de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 13 heures 30minutes à 15heures 30minutes TU tous les jours ouvrables (lundi au vendredi).

13. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après [la Direction des Marchés Publics au siège de la CARFO, au 3ème étage aile gauche du bâtiment principal sis avenue Sembène Ousmane] au plus tard le **29/10/2025 à 9heures 00minutes TU**.

**La Directrice des marchés publics
(La Présidente de la Commission d'attribution des Marchés publics)**

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Recrutement d'un cabinet ou firme pour l'adoption et l'adaptation d'une méthode de gestion de projet au profit de la CARFO.

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITION
N°2025-005/CARFO/DG/DMP
BUDGET PREVISIONNEL : 69 100 000 FCFA TTC.**

1. Publicité. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2025 publié dans le site web de la CARFO (www.carfo.org) et dans la revue des marchés publics.

2. Source de financement. LA CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES (CARFO) a obtenu dans le cadre de son budget, des fonds pour le recrutement d'un cabinet ou cabinet ou firme pour l'adoption et l'adaptation d'une méthode de gestion de projet au profit de la CARFO.

3. La mission assignée au cabinet ou bureau d'études, ou groupement de cabinets/bureaux d'études, dans le cadre de cette mission l'adoption et l'adaptation d'une méthode de gestion de projet a la CARFO est la suivante :

- former 22 cadres de la CARFO à PRINCE2 7 Foundation ;
- former, coacher et inscrire 22 autres cadres de la CARFO à l'examen de certification PRINCE2 7 Foundation ;
- former, coacher et inscrire 10 cadres de la CARFO à l'examen de certification PRINCE2 7 Practitioner ;
- trouver un cadre approprié et assister pour passer les examens de certification en ligne ;
- élaborer et d'adapter les produits de management de PRINCE2 7 au contexte de la CARFO ;
- coacher la CARFO à la gestion de projet selon PRINCE2 7.

Il est à noté que les candidats sont tenus de se référer aux termes de références pour avoir l'intégralité des prestations.

4. La durée de la mission est de mission ne devrait pas excéder trois (03) mois.

5. La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et du décret N° décret n°2024-1787/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant réglementation de la maîtrise d'ouvrage public déléguée, de l'assistance maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

7. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

8. Les candidats ayant manifesté leur intérêt seront présélectionnés sur la base des critères suivants :

- le domaine d'activité
- l'existence et la validité de l'agrément technique D5 intégrateur de solutions informatiques en cours de validité ;
- le nombre d'années d'expérience, au moins cinq ans ;
- et les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés enregistrés aux impôts, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

NB : seules les références similaires dûment justifiées par des copies entières de la convention approuvée et les attestations de bonne fin d'exécution ou les rapports de validation seront prises en compte.

Les projets dont la justification est incomplète, erronée, falsifiée ou illisible ne seront pas considérés. Les manifestations d'intérêt des soumissionnaires dont la justification comportera des informations incohérentes ou fausses seront simplement rejetées.

9. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations de façon concise et précise dans un tableau faisant ressortir : l'intitulé de la mission, le nom, l'adresse et les contacts du client, l'année de réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, le montant du contrat, les activités/tâches réalisées et les livrables produits. Les adresses E-mails et les contacts des services bénéficiaires (commanditaires) doivent être précisés pour des fins de vérifications de l'authenticité des missions similaires réalisées fournies.

10. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

11. Une liste de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à proposer leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné suivant la méthode Budget déterminée (BD).

12. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics au siège de la CARFO, au 3ème étage aile gauche du bâtiment principal, porte n° 60 et aux heures suivantes : de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 13 heures 30minutes à 15heures 30minutes TU tous les jours ouvrables (lundi au vendredi).

13. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après [la Direction des Marchés Publics au siège de la CARFO, au 3ème étage aile gauche du bâtiment principal sis avenue Sembène Ousmane] au plus tard le **29/10/2025 à 9 heures 00minutes TU.**

La Directrice des marchés publics

(La Présidente de la Commission d'attribution des Marchés publics)

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES (ARCEP)

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DES OPERATEURS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AU TITRE DES EXERCICES 2021, 2022, 2023 ET 2024 AU PROFIT DE L'ARCEP

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2025-009/AMI/ARCEP/SE/PRM

Financement : Fonds propres ARCEP

1. PUBLICITE

La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du mois de décembre 2024 et de sa révision dans le mois de septembre 2025.

2. FINANCEMENT

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'Autorité de Régulation des communications électroniques et des Postes exercice 2025.

3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Lot N°1 : RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DE L'ONATEL S.A. AU TITRE DES EXERCICES 2021 – 2022 - 2023 ET 2024.

L'objectif général de cet audit est de donner à l'Autorité de régulation une assurance sur la régularité et la sincérité des comptes produits par ONATEL S.A. dans le cadre de la détermination du chiffre d'affaires net au titre des exercices clos au 31 décembre de 2021, 2022, 2023 et 2024 des activités relevant de la licence. De ce fait, le cabinet de consultants doit :

- vérifier la régularité et la sincérité des informations sur la situation comptable et financière des revenus et des charges d'interconnexion nationales et internationales du réseau fixe et du réseau mobile de l'ONATEL S.A. au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 ;
- déterminer de façon séparée après analyse des données CDR, le chiffre d'affaires relevant des activités du réseau fixe et celui des activités du réseau mobile de l'ONATEL S.A. au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 conformément aux textes réglementaires ;
- déterminer la base de calcul des redevances et des contributions ainsi que leurs montants au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 à travers :
 - l'enregistrement et le traitement des informations relatives aux revenus de toutes ses activités relevant des licences fixe et mobile ;
 - l'évaluation et l'enregistrement des charges d'interconnexion des réseaux fixe et mobile dans le cadre de l'acheminement du trafic national et international ;
- vérifier la régularité et la sincérité des charges et des revenus des prestations des services entre l'ONATEL S.A., les autres filiales du Groupe MAROC TELECOM et la maison mère ;
- vérifier la régularité et la sincérité de toutes les transactions financières réalisées entre l'ONATEL S.A., les autres filiales du Groupe MAROC TELECOM et la maison mère.

Lot N°2 : RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DE ORANGE BURKINA FASO S.A. AU TITRE DES EXERCICES 2021 – 2022 - 2023 ET 2024.

L'objectif général de cet audit est de donner à l'Autorité de régulation une assurance sur la régularité et la sincérité des informations financières produits par ORANGE BURKINA FASO S.A. dans le cadre de la détermination du chiffre d'affaires net au titre des exercices clos au 31 décembre de 2021, 2022, 2023 et 2024 des activités relevant de la licence. De ce fait, le cabinet de consultants doit :

- vérifier la régularité et la sincérité des informations sur la situation comptable et financière des revenus et des charges d'interconnexion nationales et internationales de ORANGE BURKINA FASO S.A. au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 ;
- déterminer de façon séparée après analyse des données CDR, le chiffre d'affaires relevant des activités de ORANGE BURKINA FASO S.A. au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 conformément aux textes réglementaires ;
- déterminer la base de calcul des redevances et des contributions ainsi que leurs montants au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 à travers :
 - l'enregistrement et le traitement des informations relatives aux revenus de toutes ses activités relevant des licences fixe et mobile ;
 - l'évaluation et l'enregistrement des charges d'interconnexion de ORANGE BURKINA FASO S.A dans le cadre de l'acheminement du trafic national et international ;

vérifier la régularité et la sincérité des charges et des revenus des prestations des services entre ORANGE BURKINA FASO S.A., les autres filiales du Groupe ORANGE et la maison mère ;

vérifier la régularité et la sincérité de toutes les transactions financières réalisées entre ORANGE BURKINA FASO S.A., les autres filiales du Groupe ORANGE et la maison mère.

Lot N°3 : RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DE TELECEL FASO S.A. AU TITRE DES EXERCICES 2021 – 2022 - 2023 ET 2024.

L'objectif général de cet audit est d'évaluer les risques associés à l'activité de l'entreprise et de donner à l'Autorité de régulation une assurance sur la régularité et la sincérité des informations financières produites par TELECEL FASO S.A. dans le cadre de la détermination du chiffre d'affaires net au titre des exercices clos au 31 décembre de 2021, 2022, 2023 et 2024 des activités relevant de la licence. De ce fait, le cabinet de consultants doit :

vérifier la régularité et la sincérité des informations sur la situation comptable et financière des revenus et des charges d'interconnexion nationales et internationales de TELECEL FASO S.A. au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 ;

déterminer de façon séparée après analyse des données CDR, le chiffre d'affaires relevant des activités de TELECEL FASO S.A. au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 conformément aux textes réglementaires ;

déterminer la base de calcul des redevances et des contributions ainsi que leurs montants au titre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 à travers :

- l'enregistrement et le traitement des informations relatives aux revenus de toutes ses activités relevant des licences fixe et mobile ;
- l'évaluation et l'enregistrement des charges d'interconnexion de TELECEL FASO S.A. dans le cadre de l'acheminement du trafic national et international ;

vérifier la régularité et la sincérité des charges et des revenus des prestations des services entre TELECEL FASO S.A., les autres filiales du Groupe PLANOR AFRIQUE et la maison mère ;

vérifier la régularité et la sincérité de toutes les transactions financières réalisées entre TELECEL FASO S.A., les autres filiales du Groupe PLANOR AFRIQUE et la maison mère ;

évaluer les risques liés à l'exploitation et à la situation financière à court et moyen terme.

L'audit doit être mené conformément aux normes d'audit internationales et aboutir à l'expression d'une opinion motivée sur la sincérité et la régularité des comptes notamment ceux des produits et des charges entrant dans le cadre de la détermination du chiffre d'affaires net au titre des exercices clos au 31 décembre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024.

Les trois (03) lots seront exécutés simultanément. Toutefois, le cabinet de consultants qui souhaite soumissionner à plusieurs lots est tenu de présenter un personnel clé différent pour chaque lot.

Le cabinet de consultants est tenu de décrire l'organisation qu'il compte mettre en place pour l'accomplissement de sa mission.

Le cabinet de consultants organisera sa mission de sorte à faire collecter sur le terrain et analyser par ses équipes, l'ensemble des informations pour les besoins de la mission au niveau de l'opérateur.

En outre le cabinet de consultants organisera sa mission de manière à faire bénéficier pleinement le personnel technique de l'Autorité de régulation, de son savoir-faire et de son expérience par une association étroite à l'exécution de la mission et par des séances régulières d'information.

La prestation totale couvrira pour chaque lot, une période de cent quatre-vingt (180) jours calendaires.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations ci-dessus indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- La note de présentation du cabinet de consultants faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet du consultants, le nom du directeur/du gérant, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;
- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission ;
- Des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le cabinet, joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

INTITULE DE LA MISSION	MONTANT DE LA MISSION	ANNEE DU CONTRAT	NOM DU CLIENT	CONTACT DU CLIENT
------------------------	-----------------------	------------------	---------------	-------------------

5. CRITERES D'EVALUATION

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat, (en rapport avec l'objet de l'Avis à manifestation d'intérêt),
- le nombre d'années d'expérience,
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (audit financier et comptable) sur les cinq dernières années. Joindre :
 - o les copies des pages de garde (portant l'objet du marché) et de signature des marchés et ;
 - o les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de six (06) candidats au maximum par lot, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ARCEP ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode qualité-coût.

NB : Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, ne peuvent postuler à cette offre que les Consultants qui remplissent cumulativement les conditions suivantes :

- N'avoir pas été commissaire aux comptes titulaire ou suppléant d'un opérateur de téléphonie au Burkina Faso, pendant la période concernée par l'audit ;
- Ne pas être Commissaire aux comptes titulaire ou suppléant d'un opérateur de téléphonie au Burkina Faso ou d'une société filiale du même groupe, pendant la soumission du dossier ;
- Ne pas être Commissaire aux comptes titulaire ou suppléant d'un opérateur de téléphonie au Burkina Faso ou d'une société filiale du même groupe, au moment de l'exécution de la mission ;
- Le personnel clé du consultant ne doit pas être un employé d'un opérateur de téléphonie au Burkina Faso ou d'une société filiale du même groupe, pendant la soumission du dossier et au moment de l'exécution de la mission.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous Secrétariat exécutif (Personne Responsable des Marchés) de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 et aux heures suivantes : 7h30mn-12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 7h30mn-12h30mn et de 13h30mn-16h30mn le vendredi.

7. DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies au Secrétariat exécutif de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 au plus tard le **29/10/2025 à 09 h 00 mn** avec la mention « MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CABINETS DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DES OPERATEURS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AU TITRE DES EXERCICES 2021, 2022, 2023 ET 2024 AU PROFIT DE L'ARCEP ».

Les plis seront ouverts le même jour à 09 h 00 mn en présence des représentants des consultants qui souhaitent y assister. Les soumissions par courrier électronique ne sont pas recevables.

Wendlassida Patrice COMPAORE



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

Diverses acquisitions de matériels informatiques au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2025-017/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 13/10/2025
Financement : Budget du CHR-Dori, Exercice 2025

Enveloppe financière prévisionnelle:
Lot 2: trente-huit millions (38.000.000) FCFA TTC;

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics modifié, Exercice 2025, du **Centre Hospitalier régional de Dori (CHR-DR)**.

1. Le CHR-Dori lance une demande de prix ayant pour objet diverses acquisitions de matériels informatiques au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori telles que décrites dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la **catégorie B du domaine 1** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. La présente demande de prix est constituée du lot **lot 2 : Acquisition, installation et mise en service de matériels péri-informatiques**.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **trente (30) jours**.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, Face au Rond-point Père Lucien Bidaud tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, sise en face du Rond-point du Père Lucien Bidaud et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** à l'Agence Comptable du Centre Hospitalier Régional de Dori.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million (1 000 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis au 1^{er} étage de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Dori, avant le **24/10/2025 à 09 h 00 mn**.
8. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
9. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Hermann Joël BONCOUNGOU

REGION DES TANNOUNYAN

Acquisition et équipements de matériel au profit de la commune de Dakoro

**Avis de demande de prix
N°2025-14 /RTNY/PLRB/CDKR**

Sources de financement :
Lot 1 : Fonds minier, gestion 2025 ;
Lot 2 : Fonds propre, gestion 2025 ;
Lot 3 : Fonds propre, gestion 2025 ;
Lot 4 : Fonds propre, gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Dakoro.

1. La Commune de Dakoro dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'équipements et acquisition de matériel au profit de la commune de Dakoro tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les équipements et acquisition sont en quatre (04) lots :

Lot 1 : équipements de l'auberge communale pour un montant de cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC ;

Lot 2 : acquisition de chaises de fête au profit de la mairie de Dakoro pour un montant de huit millions cinq cent mille (8 500 000) francs CFA TTC ;

Lot 3 : Acquisition de batteries (sources d'énergie) au profit des CSPS de Dakoro pour un montant de neuf millions six cent quatre-vingt-quatorze mille vingt-quatre (9 694 024) francs CFA TTC.

Lot 4 : Acquisition de fontaines à eau chaude et froide (bombe de 15L) au profit de la mairie pour un montant de six cent mille (600 000) francs CFA TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour les lots 1,2et 3 et quinze (15) jours pour le lot 4.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat général de la mairie de Dakoro tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat général de la mairie et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour les lots 2 et 3 et dix mille (10 000) francs CFA pour les lots 1 et 4 à la perception de loumana dans la province de la Léraba. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 1, deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour le lot 2, deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) francs CFA pour le lot 3 et quinze mille (15 000) franc CFA pour le lot 4 devront parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Dakoro, avant le **24/10/2025**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quarante-cinq (45) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marches

Dominique KONTOGOM
Secrétaire Administratif

REGION DES TANNOUNYAN

Equipements et acquisition de matériel au profit de la commune de Dakoro

**Avis de demande de prix
N°2025-12/RTNY/PLRB/CDKR du 29 septembre 2025**

Sources de financement :

Lot 1 : Fonds minier, gestion 2025 ;

Lot 2 : Fonds propre, gestion 2025 ;

Lot 3 : Fonds minier, gestion 2025 ;

Lot 4 : Fonds minier, gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Dakoro.

1. La Commune de Dakoro dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'équipements et acquisition de matériel au profit de la commune de Dakoro tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les équipements et acquisition sont en quatre (04) lots :

Lot 1 : équipements de la maison des jeunes de Dakoro pour un montant de cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC ;

Lot 2 : acquisition de tentes au profit de la mairie de Dakoro pour un montant de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) francs CFA TTC ;

Lot 3 : équipement de la garderie pour un montant de dix millions (10 000 000) francs CFA TTC.

Lot 4 : équipement Du siège de l'environnement en chaises, armoires et bureaux pour un montant de deux millions (2 000 000) francs CFA TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour les lots 1,2et 3 et trente (30) jours pour le lot 4.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat général de la mairie de Dakoro tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat général de la mairie et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour les lots 1et 3 et dix mille (10 000) francs CFA pour les lots 2 et 4 à la perception de loumana dans la province de la Léraba. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 1, cent trente mille (130 000) francs CFA pour le lot 2, trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 3 et soixante mille (60 000) franc CFA pour le lot 4 devront parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Dakoro, avant le **24/10/2025**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quarante-cinq (45) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Dominique KONGOUM
Secrétaire Administratif

REGION DES TANNOUNYAN

Acquisition de matériels et outillages scolaires au profit des écoles primaires (CEB1et2) dans la commune de Sidéradougou

**Avis de demande de prix
N°2025-09/RTNY/PCMO/CSDR/PRCP du 12 SEPTEMBRE 2025
Financement : Budget communal, ETAT (TPP), gestion 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Sidéradougou.

1. La Commune de Sidéradougou, dont l'identification complète est précisée dans les données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels et outillages scolaires au profit des écoles primaires (CEB1et2) dans la commune de Sidéradougou tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

- La présente demande de prix est en deux lots :

-Lot1 : Acquisition de matériels et outillages scolaires au profit des écoles primaires (CEB1et2) dans la Commune de Sidéradougou, financement budget communal, montant : 8 064 630 francs CFA TTC ;

-Lot2 : Acquisition de matériels et outillages scolaires au profit des écoles primaires (CEB1et2) dans la Commune de Sidéradougou, financement ETAT (TPP), montant : 9 000 000 francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Trente (30) jours

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en consultant gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Sidéradougou ou en appelant au 67 12 46 26/70 81 90 12.

5. Tout Candidat éligible et intéressé par le présent avis doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Sidéradougou moyennant le paiement d'un montant non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA pour chaque lot à la perception de Sidéradougou.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot1 et deux cent cinquante mille (250 000) pour le lot2 devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la mairie de Sidéradougou, avant le **24/10/2025, à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaiteraient y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

NANA W.M.M. Frédéric./
Adjoint Administratif

Réfection des bâtiments de la mairie de Mané

Avis de demande de prix
N° : 2025-07/CMNE/M/PRCP.

Financement : budget communal (Fonds Propres), Exercice : 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Mané

1. La commune de Mané lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, titulaires de l'agrément technique de catégorie B1 minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en lot unique : *Réfection des bâtiments de la mairie de Mané*. Budget prévisionnel : *Vingt-neuf million neuf cent vingt-cinq mille (29 925 000) francs CFA TTC*.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder Quarante-cinq (45) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la mairie de Mané au secrétariat général ou auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique tous les jours ouvrables de 07 heures 30mn à 16 heures, téléphone :75 12 36 92.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Mané auprès de la Personne Responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA par lot à la *perception de Mané*.
6. Les offres présentées en un original et deux_(02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de *huit cent mille (800 000) Francs CFA*, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, au plus tard le **20 octobre 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Diabadou MANO
Secrétaire Administratif

COMMUNE DE KOUMBIA

Travaux de construction de l'auberge communale au profit de la commune de Koumbia

DEMANDE DE PRIX
N°2025-03/RGRK/PTUY/CKBIA/M/CCAM
Financement : Budget communal /gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Koumbia.

La commune de Koumbia lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources *indiquées dans les Données particulières de la demande de prix*.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés *d'agrément technique B1 minimum* pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en *un seul lot* :

Lot unique : Travaux de construction de l'auberge communale au profit de la commune de Koumbia

Montant prévisionnel : Vingt-huit millions cent soixante-dix-sept mille cent quatre-vingt-quinze (28 177 195) FCFA TTC

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **Quatre-vingt (90) jours**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la personne responsable des marchés tel : 76 43 92 89

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de *cinquante mille (50 000) F CFA* à la *trésorerie provinciale du Tuy*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en (01) un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **huit cent mille (800 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à la personne responsable des marchés de la mairie de Koumbia, avant le **24/10/2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés

YONI Adama
Secrétaire Administratif

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

Divers travaux de réhabilitations au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2025-016/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 13/10/2025
Financement : Budget du CHR-Dori, Exercice 2025

Enveloppes financières prévisionnelles :

Lot 4: vingt millions (20.000.000) FCFA TTC;
Lot 5: douze millions (12.000.000) FCFA TTC;

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics modifié, Exercice 2025, du **Centre Hospitalier régional de Dori (CHR-DR)**.

1. Le CHR-Dori lance une demande de prix ayant pour objet divers travaux de réhabilitations au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori telles que décrites dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la **catégorie B1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. La présente demande de prix est constituée de deux (02) lots répartis comme suit :
Lot 4 : Travaux complémentaires de réhabilitation des services cliniques ;
Lot 5 : Travaux de réhabilitation des portails d'accès.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours chaque lot.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, Face au Rond-point Père Lucien Bidaud tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, sise en face du Rond-point du Père Lucien Bidaud et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** pour le lot 4 et de **trente mille (30 000) FCFA** pour le lot 5 à l'Agence Comptable du Centre Hospitalier Régional de Dori.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) FCFA** pour le lot 4 et de **trois cent mille (300 000) FCFA pour le lot 5**, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis au 1^{er} étage de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Dori, avant le **24/10/2025 à 09 h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Hermann Joël BONCOUNGOU

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux d'électrification de trois (03) salles de classe au lycée de Dakoro + trois (03) salles de classe + bureau au CBNEF de Dakoro et la construction d'infrastructures au profit de la commune

Avis de demande de prix
N° 2025-013/RTNY/PLRB/CDKR du 29 septembre 2025
Financement : Budget communal (Fonds minier), gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion, 2025 de la commune de Dakoro.

1. La personne responsable des marchés de la commune de Dakoro lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales possédant un Agrément B1 couvrant la région des tannounyan pour les lot 2,3 et 4 et un agrément SD couvrant la région des tannounyan pour le lot 1 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en quatre (04) lots:

Lot 1 : Travaux d'électrification de trois (03) salles de classe au lycée de Dakoro + trois salles de classe et bureau au CBNEF de Dakoro pour un montant de quatre millions (4 000 000) FCFA TTC ;

Lot 2 : Travaux de construction d'un parking au marché de Dakoro pour un montant de cinq millions huit cent quatre-vingt mille cinq cent cinq cent quatre-vingt-sept (5 880 587) FCFA TTC ;

Lot 3 : Travaux de construction de trois (03) blocs de latrines (02 blocs de latrines à 03 postes et 01 bloc de latrine à 02 postes) au CEG de Kasseguera pour un montant de neuf millions cinq cent mille (9 500 000) FCFA TTC ;

Lot 4 : Travaux de construction d'un bloc de latrine à deux (02) postes au siège de l'environnement pour un montant de un million neuf cent mille (1 900 000) FCFA TTC ;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours pour le lot 1, quarante-cinq (45) jours pour les lots 2 et 4 et soixante (60) jours pour le lot 3.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Dakoro tous les jours ouvrables de 07 heures 30 à 15 heures 30 minutes.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Mairie de Dakoro et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour chacun des lots 1,2,3 et 4 à la perception de Loumana dans la province de la Léraba.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant cent vingt mille (120 000) FCFA pour le lot 1, cent soixante-dix mille (170 000) FCFA pour le lot 2, deux cent quatre-vingt mille (280 000) pour le lot 3 et cinquante mille (50 000) pour le lot 4 devra parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Dakoro : tél 73 76 76 32, avant le **24/10/2025, à 09 heures 00 minutes**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Dominique KONTOGOM
Secrétaire administrative

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de construction de deux (02) radiers à Kossara et au secteur 08 de Banfora

Avis de demande de prix
n° 2025-07/CBFR/M/SG/PRM du 04 septembre 2025
Financement : Budget communal, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Banfora.

1. La Personne Responsable des Marchés publics de la Commune de Banfora lance une demande de prix ayant pour objet les Travaux de construction de deux (02) radiers à Kossara et au secteur 08 de Banfora tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées titulaires d'un agrément de type T2 ou B2, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se décomposent en lot unique comme suit :

Lot unique : Travaux de construction de deux (02) radiers à Kossara et au secteur 08 de Banfora

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de la Personne responsable des marchés sis à la Mairie de Banfora, tél : 66 76 21 69.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA à la perception de Banfora. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA ;

devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés, avant le à 9 heures TU. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Enveloppe prévisionnelle : 11 415 251 FCFA TTC

Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés publics

YEYE Mamadou
Administrateur civil

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classes à Donfara dans la commune de Sidéradougou.

Avis de demande de prix

N° 2025-06/RTNY/PCMO/CSDR du 1er Septembre 2025

Financement : lot unique : Budget Communal (TPP), gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Sidéradougou.

1. La Commune de Sidéradougou lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classes dans la Commune de Sidéradougou.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées dans la catégorie B1 minimum (pour les travaux) couvrant la région des Cascades pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique:

Lot unique : Travaux de construction d'un (01) bloc de trois (03) salles de classes à Donfara dans la commune de Sidéradougou.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour le lot unique.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Sidéradougou tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures, tél. 70-81-90-12.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Sidéradougou auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA auprès du Receveur Municipal de Sidéradougou (perception de Sidéradougou).

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux instructions aux candidats de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Six cent mille (600 000) FCFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Sidéradougou, avant le **24/10/2025, à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires pour le lot unique, à compter de la date de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel est de 20 593 481 Francs TTC.

La Personne Responsable des Marchés

NANA W.M.M. Frédéric./
Adjoint Administratif

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de réalisations d'infrastructures hydrauliques dans la commune de Sidéradougou

Avis de demande de prix

N° :2025-07 /RTNY/PCMO/CSDR/PRCP du 12/09/2025

Financement : BUDGET COMMUNAL (TPP), gestion 2025

1. La commune de Sidéradougou lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de réalisations et réhabilitations d'infrastructures hydrauliques tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes personnes physiques ou morales, ayant un agrément de type Fn1 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots :

Lot1 : Travaux de réalisations de trois (03) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine au profit des villages de Tiémogodougou de Kokanko, Sahouri de Sampobien et Massadala de Badé dans la commune de Sidéradougou, montant prévisionnel : 19 950 000 francs CFA TTC, financement Budget communal (TPP) ;

Lot2 : Travaux de réalisation de deux (02) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine au profit des villages de Sogossolé de Kapogouan et Lakadjan de Gouin-Gouin dans la commune de Sidéradougou, montant prévisionnel : 13 300 000 francs CFA TTC, financement Budget communal (TPP).

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quarante cinq (45) jours pour les lot1 et lot2.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Sidéradougou, tel : 70 81 90 12 / 67 12 46 26 tous les jours ouvrables à partir de 07 heures 30minutes.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Sidéradougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot1 et lot2, à la perception de Sidéradougou. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent cinquante mille (550 000) FCFA pour le lot1 et trois cent cinquante mille (350 000) FCFA pour le lot2 devront parvenir ou être remises auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Sidéradougou avant le **24/10/2025 à 09heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante(60) jours calendaires pour les différents lots, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

NANA W.M.M. Frédéric./
Adjoint Administratif

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de réalisation de voiries (ouverture et rechargement de voie) dans la commune de Sidéradougou

Avis de demande de prix

N° 2025-08/RTNY/PCMO/CSDR du 12 Septembre 2025

Financement : lot unique : Budget communal, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Sidéradougou.

1. La commune de Sidéradougou lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation de voiries (ouverture et rechargement de voie) dans la commune de Sidéradougou.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées dans la catégorie T2 minimum (pour les travaux) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique :

- Lot unique : Travaux de réalisation de voiries (ouverture et rechargement de voie) dans la commune de Sidéradougou.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Sidéradougou tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures, tél. 70-81-90-12.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Sidéradougou auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA auprès du Receveur Municipal de Sidéradougou (perception de Sidéradougou).

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux instructions aux candidats de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Cinq cent cinquante mille (550 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Sidéradougou, avant le **24/10/2025, à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB: Le montant prévisionnel est de: 19 760 525 F CFA TTC.

La Personne Responsable des Marchés

NANA W.M.M. Frédéric./
Adjoint Administratif

REGION DES TANNOUNYAN

Réalisation de dix (10) blocs de latrines institutionnelles dont cinq (05) à quatre (04) postes + cabine GHM et cinq (05) à quatre (04) postes + urinoir, dans la Région des Tannounyan, au profit de la direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Tannounyan (DREAE-TNY)

Avis de demande de prix
N° 2025- 09 /MATM/RTNY/GVT-BFR/SG/CRAM du 13/10/2025
Financement : budget de l'État, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des Tannounyan.

1. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des Tannounyan lance une demande de prix ayant pour objet, la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément technique de type Lp minimum du ministère en charge de l'assainissement, requis), pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en deux (02) lots :

- Lot 1 : Réalisation de quatre (04) blocs de latrines institutionnelles dont deux (02) à quatre (04) postes + 1 cabine de GHM et deux (02) à quatre (04) postes + urinoir pour un montant prévisionnel de : « quatorze million quatre cent mille (14 400 000) FCFA TTC » ;

- Lot 2 : Réalisation de six (06) blocs de latrines institutionnelles dont trois (03) à quatre (04) postes +1 cabine de GHM et trois (03) à quatre (04) postes + urinoir pour un montant prévisionnel de « vingt-un million six cent mille (21 600 000) FCFA TTC ».

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Tannounyan. sise au secteur 7 de Banfora, Tel :20 91 20 98 de 09 heures à 15 heures les jours ouvrés.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Cascades sise au secteur 7 de Banfora, Tel :20 91 20 98 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA au trésor public de la Région des Tannounyan.pour chaque lot. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de « quatre cent mille (400 000) Francs CFA pour le lot 1» et « six cent mille (600 000) Francs CFA le lot 2» devront parvenir ou être remises à l'adresse : secrétariat du Secrétaire Général de la Région des Tannounyan au gouvernorat de Banfora BP : 312 Banfora, Tel : (00226) 20 91 03 44 / Fax : 20 91 07 70 Email : gouvecascades@fasonet.bf», sis au gouvernorat de Banfora avant **le 24/10/2025. à 9 heures 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*Le Secrétaire Général de la région des Cascades,
Président de la Commission Régionale
d'Attribution des Marchés*

Toussaint MEDA
Administrateur Civil
Officier de l'Ordre National
Médaille d'honneur des Collectivités Territoriales

REGION DES TANNOUNYAN

Acquisition de l'alimentation des apprenants au profit du Centre de Formation Professionnelle Non Formelle de Koutoura

Avis de Demande de prix N° 2025 -002/MATM/RTNY/PCMO/HC-BFR/SG
FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2025

AUTORITE CONTRACTANTE : Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle de la Comoé

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle de la Comoé, exercice 2025.

1- La Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle de la Comoé lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de l'alimentation des apprenants au profit du Centre de Formation Professionnelle Non Formelle de Koutoura. telle que décrite dans les données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique répartis comme suit :

- Acquisition de l'alimentation des apprenants au profit du Centre de Formation Professionnelle Non Formelle de Koutoura d'un montant prévisionnel de vingt-cinq millions (25 000 000) TTC ;

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4- Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et/ou consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau du Chef de Service de Gestion des Ressources financières et matérielles de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle de la Comoé, Tél : 72 08 45 37/ 76 52 10 91 du lundi au vendredi de 9h 00mn à 14h00mn sauf les jours non ouvrables.

5- Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau du Chef de Service de Gestion des Ressources financières et matérielles de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle de la Comoé, Tél : 72 08 45 37/ 76 52 10 91 moyennant paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Régionale des Cascades. Le mode de paiement sera en espèces.

6- Les offres, présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières du dossier de demande de prix, sont accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA.

7- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat Général de la Province de la Comoé, Banfora, Tél : 70 02 82 39 et seront remises main à main au secrétariat du Secrétaire Général de la Province de la Comoé, sis au Haut-Commissariat de Banfora, sur présentation de la quittance de paiement au plus tard le **24/10/2025 à 9H 00 mn**. L'ouverture des plis se fera immédiatement après dans la salle de réunion du Haut-Commissariat de Banfora en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, le Chef de Service de Gestion des Ressources financières et matérielles ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le candidat.

8- Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

***Le Secrétaire Général de la province de la Comoé,
Président de la Commission provinciale d'attribution des marchés***

Marcel ZANRE
Administrateur civil



La célérité dans la transparence